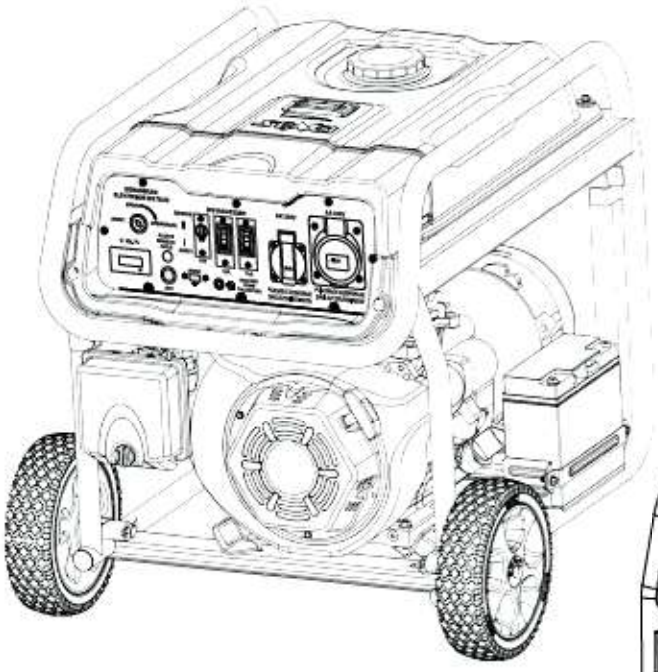
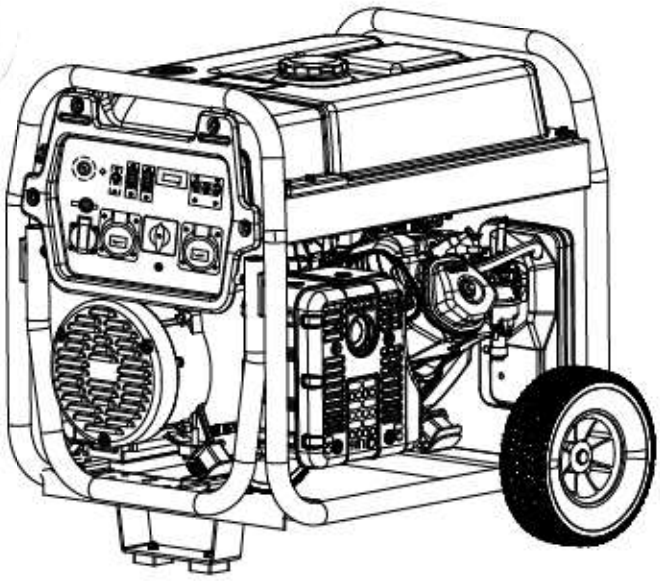
DEF'PRO

GROUPE ELECTROGENE ESSENCE

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN - V1
(notice originale)



DEF'PRO 10000



DEF'PRO 12000
BI-TENSION

IMPORTANT : Lire et comprendre ce manuel avant d'utiliser le nettoyeur haute pression. Une mauvaise utilisation de cet appareil peut causer de graves blessures. Conservez ce manuel pour pouvoir le consulter ultérieurement.

AVANT PROPOS

INTRODUCTION

Nous vous remercions d'avoir choisi ce produit qui a été soumis aux contrôles les plus sévères afin d'en garantir la qualité. Toutes les précautions possibles ont été prises pour qu'il vous parvienne en parfaite condition. Si vous remarquiez toutefois la présence d'un problème, ou si vous avez besoin d'assistance ou de conseils, n'hésitez pas à contacter le service après-vente du magasin où vous avez effectué votre achat.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Avant d'utiliser cet appareil, les règles de sécurité fondamentales doivent être prises afin de réduire tout risque d'incendie, d'électrocution et de blessures. Il est important de lire le manuel d'instructions pour comprendre les limites, les applications et les dangers potentiels associés à ce produit.

GARANTIE DU PRODUIT

Ce groupe est garanti 2 ans. Cette garantie ne couvre pas les produits destinés à la location. Toute pièce jugée défectueuse dûe à un vice ou défaut de fabrication sera remplacée. La garantie ne donnera en aucun cas lieu à un remboursement ou à quelque indemnité que ce soit, directe ou indirecte. En outre, cette garantie ne couvre pas: les accessoires et consommables, la mauvaise utilisation du produit, l'utilisation à des fins professionnelles et frais de port et d'emballage retour de l'appareil ; ces derniers restent à la charge du client. Tout article envoyé en réparation en port dû sera refusé. La garantie sera automatiquement annulée si le produit a été modifié sans le consentement de la part du fabricant ou en cas d'utilisation d'accessoires non autorisés par le fabricant. Ce dernier décline toute responsabilité civile dérivant d'un emploi abusif de la machine ou non conforme aux instructions, au réglage et à l'entretien. L'assistance sous garantie ne sera accordée que si la demande est adressée au service après-vente agréé accompagnée d'une preuve d'achat. Aussitôt après l'achat du produit, nous vous conseillons de bien vouloir vérifier que le produit est intact et de lire attentivement les instructions avant l'utilisation.

Cette garantie vient s'ajouter à vos droits statutaires et ne les affecte d'aucune façon.

MISE AU REBUT DU PRODUIT

Conformément à la directive européenne 2012/19/CE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : lorsqu'il doit être mis au rebut car devenu inutilisable ou pour toute autre raison que ce soit, ce produit ne peut en aucun cas être traité comme le sont les ordures ménagères. Pour sauvegarder l'environnement et minimiser l'impact nocif sur l'environnement, suivre avec soin les procédures de recyclage ou la mise au rebut du produit, en le confiant à un centre local de ramassage des ordures ou à tout autre centre de traitement agréé. En cas de doutes, s'adresser aux autorités locales responsables de la collecte et du traitement, qui vous renseigneront concernant les solutions possibles au niveau du recyclage et/ou du traitement.



DOMAC est une filiale de la société **MECAFER**

MECAFER est un pionnier de la distribution du gros outillages technique au grand public.

Filiale depuis 2015 du groupe **THERMADOR** (côté en bourse par EURONEXT), elle partage ses convictions et ses démarches en adéquation avec l'environnement.

Avec l'entrée dans ce groupe, **MECAFER** a pu bénéficier du regard avisé concernant l'importance de la RSE (Responsabilités Sociale des Entreprises) et ainsi développer des actions concrètes que le groupe a déjà préalablement mises en place.

Pour cela, différentes actions ont été mise en place dans les sociétés du groupe **THERMADOR**. Ces actions ont été découpées en 3 axes majeurs : environnemental, économique et social.

En ce qui concerne l'environnement, il a été mis en place des systèmes de récupération et traitement des eaux de pluie, la réduction de l'émission des déchets ou encore la sensibilisation à une baisse de l'utilisation des véhicules polluants.

Deux directives sont respectées :

- ROHS : Limite l'utilisation de 6 substances dangereuses
- REACH : Améliorer la protection de la santé et de l'environnement, renforcer les connaissances sur les substances chimiques et favoriser la communication entre les différents acteurs

EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE, les clients et fournisseurs sont respectés dans notre processus. Le prix n'est pas l'unique critère de sélection d'un fournisseur, un soin tout particulier est apporté à la qualité des produits et des services, à leur réactivité et à leur transparence. L'intégralité des impôts du groupe sont payés en France. L'essentiel des fournisseurs asiatiques du groupe sont certifiés BSCI, c'est-à-dire qu'ils ont pour but d'améliorer les conditions sociales de travail des salariés chez les fabricants.

CONCERNANT LE SOCIAL, le point d'honneur est celui de l'égalité entre les hommes et les femmes que ce soit en matière de salaires ou de postes.

Cette préoccupation pour l'environnement a valu au groupe **THERMADOR** d'être classé 7ème en 2018 parmi les sociétés faisant plus de 150 millions d'euros de chiffre d'affaires pour leurs investissements dans le RSE.

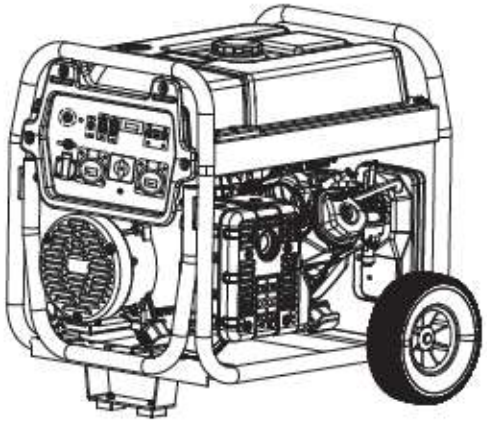
Ce très bon classement incite à poursuivre les efforts faits dans ces trois axes mais aussi de mettre en place de nouvelles solutions. **MECAFER** est fier de s'engager auprès de ces actions pour une meilleure égalité, transparence et préservation de la nature.

SOMMAIRE

1. INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ 4
2. DESCRIPTIFS 6
3. CARACTERISTIQUES 8
4. INSTRUCTIONS D'INSTALLATION 9
5. INSTRUCTIONS D'UTILISATION 12
5. ENTRETIEN / MAINTENANCE 16
6. GUIDE DE DEPANNAGE 20
7. LISTES DES PIÈCES - VUES ECLATÉES - DEF 10000 21
8. LISTES DES PIÈCES - VUES ECLATÉES - DEF 12000 28
9. SCHEMAS ELECTRIQUES 35
10. CARNET D'ENTRETIEN 38
11. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE 40



DEF' PRO 10000



DEF' PRO 12000
BI-TENSION

PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ

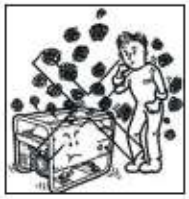
	Danger : Agir avec prudence.		Attention : présence de courant électrique, risque de commotion électrique.
	Ne pas fumer et éviter toute présence de flamme à proximité du groupe électrogène et du bidon d'essence, lors du ravitaillement en particulier.		Ne pas enlever les protections des pieces en mouvement. Ne pas nettoyer, lubrifier ou réparer d'organes de l'appareil si celui est en marche.
	Lire attentivement et assurer vous de comprendre toutes les instructions de ce manuel avant utilisation.		Ne pas exposer le groupe électrogène aux agents atmosphériques (pluie, neige, grêle…). Ne pas laver au jet d'eau.
	Mise à la terre.		Attention : le moteur continue de tourner quelques secondes après son extinction. Assurez vous que le moteur ne peut pas démarrer avant d'intervenir.
	Le groupe électrogène est livré sans huile, veuillez à faire l'appoint avant de démarrer afin de ne pas endommager le moteur.		Si un incendie venait à se déclarer sur le groupe électrogène, utiliser un extincteur à poudre, classe ABC pour éteindre le feu.
	Respecter les distances de sécurité.		Ne pas utiliser dans des lieux exigus à l'intérieur d'un bâtiment. S'assurer qu'il est utilisé à l'extérieur ou à défaut dans un local ventilé ou pourvu de systèmes d'aération adéquats.
	Appareil bruyant. Utiliser un casque de protection si nécessaire lors d'une utilisation prolongée à proximité du groupe électrogène.		Gaz d'échappement toxiques Risque mortel
	Ne pas laisser un enfant sans surveillance autour de l'appareil		Le carburant est extrêmement inflammable et ses vapeurs sont explosives. Arrêter le moteur avant remplissage du réservoir. Nettoyer toute trace de carburant avec un chiffon.
	Attention : chaud, risque de brûlures.		Attention produit lourd. A transporter de préférence à deux personne
	Utiliser des gants et des lunettes de protection lors des opérations d'entretien		Les déchets des appareils électriques et électroniques (DEEE) ne doivent pas être jetés avec vos ordures ménagères. Déposer les dans un centre de recyclage des déchets local ou chez votre revendeur.
	Ne pas jeter d'eau sur l'appareil en cas d'incendie.		

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

RÈGLES DE SÉCURITÉ À OBSERVER :

Veuillez respecter scrupuleusement toutes les instructions de sérurité, le non-respect de ces consignes causerait une blessure grave voire la mort et d'importants dégât du matériel

Pour réduire le risque de blessures graves ou de dommages matériels, prenez les mesures de prévention suivantes :



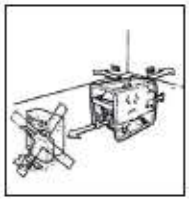
Ne jamais faire tourner le générateur dans un endroit enfermé, sinon la fumée rejetée par le moteur pourrait entraîner une perte de conscience voire la mort.



Ne pas utiliser le générateur dans les conditions humides, par exemple sous la pluie ou la neige.



Ne jamais brancher le générateur sur le secteur tant que l'alimentation du secteur n'est pas coupée.



Garder une distance minimum de 1 mètre entre le générateur et tout autre objet dont bâtiment, équipement ou matière inflammable, sinon le moteur du générateur pourrait prendre une chaleur excessive.



Ne jamais faire le plein en fumant ou près d'une flamme.



Faire attention à ne pas déverser du carburant sur le moteur et la grille d'échappement du générateur lors du remplissage de carburant.



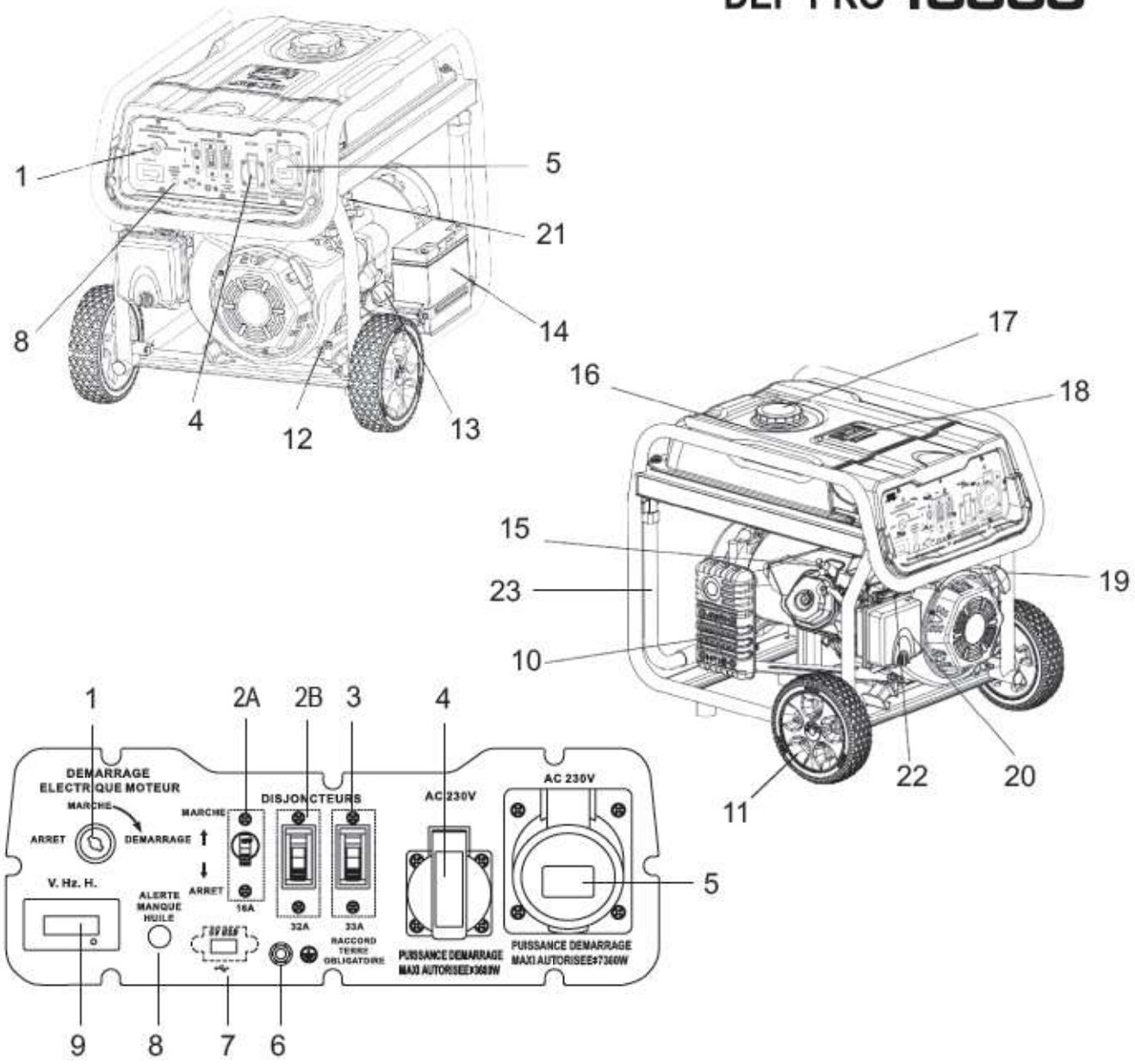
Ne pas oublier d'arrêter le générateur avant d'y ajouter du carburant.

AUTRES CONSIGNES DE SÉCURITÉ :

- Ne pas toucher le silencieux d'échappement ni son couvercle lorsque le moteur est en marche ou reste encore chaud.
- Ne pas toucher le générateur quand il est humide ou vos mains sont mouillées afin d'éviter de provoquer un court-circuit ou un choc électrique.
- Ne jamais permettre aux enfants ni aux gens ne connaissant pas le contenu du mode d'emploi de faire tourner le générateur.
- Porter toujours des articles de protection de travail tels que vêtement de protection, chaussures de sécurité, casque, bouchons d'oreilles, masque anti-poussière, etc.
- Tenir les enfants et les animaux de compagnie à l'écart du générateur qui fonctionne.
- Le carburant est un combustible extrêmement inflammable. Ne pas faire le plein pendant le fonctionnement du groupe électrogène. Ne pas faire le plein en fumant ou à proximité de flammes nues. Ne pas renverser de carburant lors du remplissage.
- Les gaz rejetés par le moteur sont toxiques. Ne pas faire tourner le groupe électrogène dans un local enfermé. Quand il est installé dans un endroit ventilé, il faut pourtant respecter les exigences additionnelles pour la protection contre l'incendie et l'explosion.
- Les équipements lectriques (y compris les câbles et fiches de connexion) ne doivent pas être défectueux.
- Le groupe électrogène ne doit pas être relié à d'autres sources d'énergie, par le réseau de distribution du secteur. Dans le cas particulier où il est utilisé à titre d'alimentation auxiliaire, sa connexion à l'installation électrique du bâtiment doit être effectuée par un électricien qualifié et conformément aux dispositions de toutes les lois applicables et des normes dans le domaine électrique.
- La protection contre les chocs électriques dépend des disjoncteurs spécialement adaptés au groupe électrogène. Quand un disjoncteur a besoin d'être remplacé, il doit être remplacé par un disjoncteur ayant les mêmes caractéristiques techniques sur les plans d'alimentation électrique et de performance.
- En raison d'efforts mécaniques importants, seulement un câble souple couvert d'une gaine en caoutchouc résistant (conformé ment à la norme IEC 245-4) ou l'équivalent peut être utilisé .
- La mise à la terre du générateur est nécessaire.
- Utilisé comme rallonge électrique, un câble de section de 1,5 mm² ne doit pas avoir une longueur totale de plus de 60m, et un câble de section de 2,5 mm² ne doit pas avoir une longueur totale supérieure à 100 m.

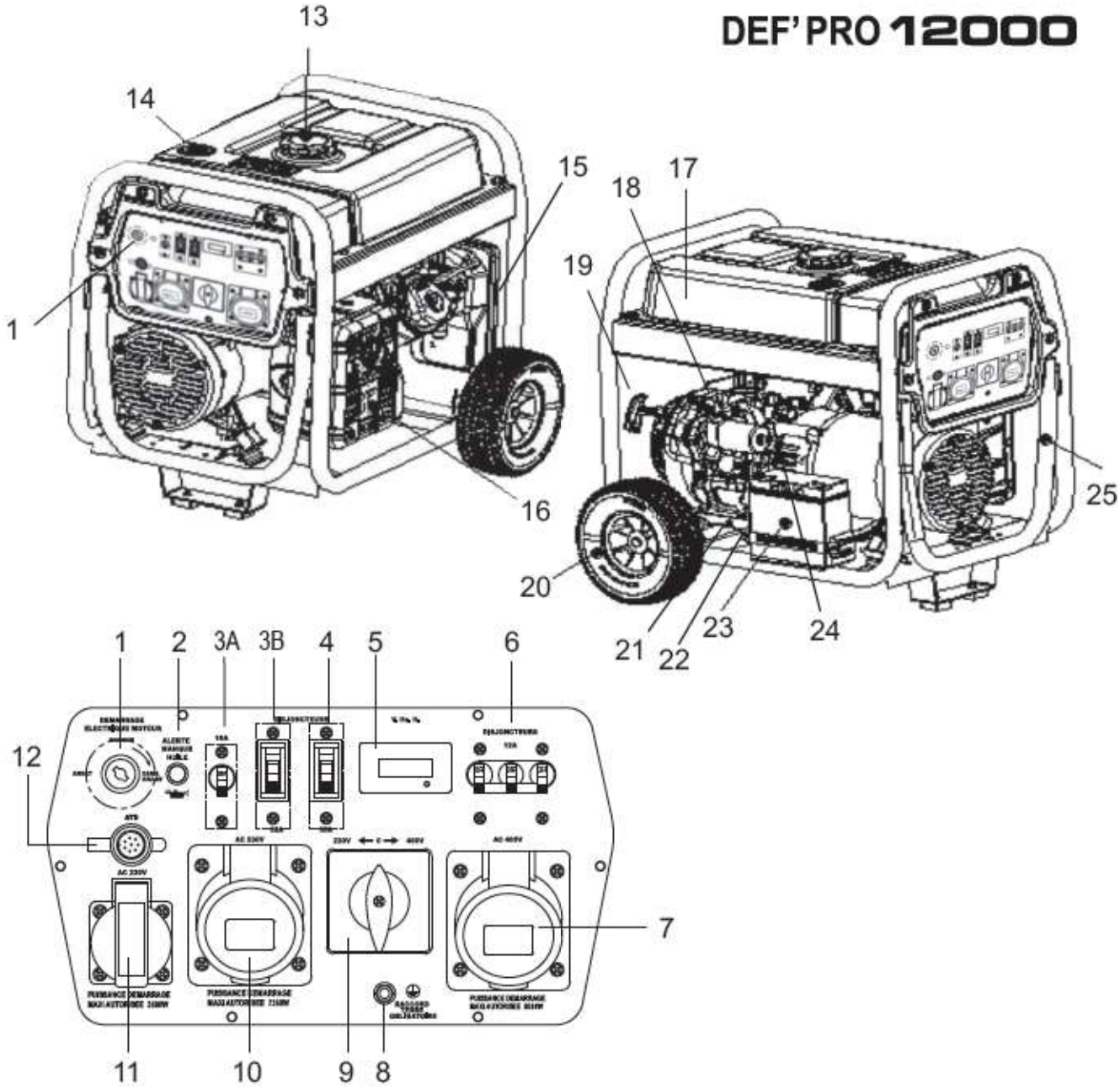
DESCRIPTION DE L'APPAREIL

DEF' PRO 10000



1. Interrupteur de démarrage
2A. Disjoncteur prise 230 V - AC - mono - 16 A
2B. Disjoncteur prise 230 V - AC - mono - 32 A
3. Disjoncteur principal circuit 230 V - AC - mono - 33 A
4. Prise 230 V AC mono - 16 A
5. Prise 230 V AC mono - 32 A
6. Raccordement à la Terre
7. Prise USB - 5V
8. Voyant alarme huile moteur
9. Voltmètre / Fréquencemètre / Horamètre
10. Silencieux d'échappement
11. Roues
12. Vis de vidange moteur
13. Bouchon/jauge huile
14. Batterie
15. Bougie d'allumage
16. Réservoir de carburant
17. Bouchon de réservoir
18. Jauge de carburant
19. Lanceur manuel
20. Filtre à air
21. Robinet de carburant
22. Levier de starter
23. Poignée de transport

DESCRIPTION DE L'APPAREIL



1. Interrupteur de démarrage
2. Voyant alarme huile moteur
3A. Disjoncteur prise 230 V - AC - mono - 16 A
3B. Disjoncteur prise 230 V - AC - mono - 32 A
4. Disjoncteur principal circuit 230 V - AC - mono - 35 A
5. Voltmètre / Fréquencemètre / Horamètre
6. Disjoncteurs circuit 400 V - AC - Tri
7. Prise 400 V - AC TRI - 16 A
8. Raccordement à la Terre
9. Commutateur MONO-TRI
10. Prise 230 V AC mono - 32 A
11. Prise 230 V AC mono - 16 A
12. Prise ATS
13. Bouchon de réservoir
14. Jauge de carburant
15. Filtre à air
16. Silencieux d'échappement
17. Réservoir de carburant
18. Levier de strater
19. Lanceur manuel
20. Roues
21. Vis de vidange moteur
22. Bouchon/jauge huile
23. Batterie
24. Bougie d'allumage
25. Poignée de transport

CARACTÉRISTIQUES

	MODÈLE	DEFPRO 10000	DEFPRO 12000	
GÉNÉRATRICE	Régulateur de tension	AVR +	BI-TENSION AVR	
	Tension	230 V	230 V	400 V
	Puissance de secours (LTP) en kW - A (30 s)	8,5 kW - 37A	8,5 kW - 37 A	8,5 kW - 12,3 A
	Puissance MAX en kW / Intensité MAX en A (5 mn)	8,0 kW - 34,8 A	8,4 kW - 36,52 A	8,4 kW - 12,15 A
	Puissance continue nominale (COP) en kW - A	7,5 kW - 32,6 A	8,0 kW - 34,8 A	8,0 kW - 11,5 A
	Tension AC assignée	230 V	230 V ou 400 V	
	Fréquence	50 Hz	50 Hz	
	Phases	Monophasé	Monophasé ou Triphasé	
	Facteur de puissance	cos φ = 1	cos φ = 1	
	Degré de protection	IP 23M	IP 23M	
	Catégorie de performance et de qualité	G1/B	G1/B	
MOTEUR	Modèle Moteur	SC460	SC460	
	Type	4 temps / OHV / refroidi par air		
	Cylindrée (cc)	459 cc	459 cc	
	Puissance moteur maxi (HP/RPM)	16 hp @ 3000 rpm	16 hp @ 3000 rpm	
	Carburant	SP98 (E5) SP95 (E10)	SP98 (E5) SP95 (E10)	
	Capacité du réservoir de carburant (litres)	25	30	
	Autonomie en fonctionnement	9,5	12	
	Type d'huile preconisée	SAE 10W - 30	SAE 10W - 30	
	Capacité carter d'huile (litres)	1,1	1,1	
	Système de démarrage	Electrique avec batterie ou lanceur manuel		
	Système d'allumage	TCI	TCI	
GROUPE	Produit installé : Longueur x largeur x hauteur (mm)	700 x 526 x 655 mm	709 x 709 x 1037 mm	
	Emballage : Longueur x largeur x hauteur (mm)	705 x 535 x 585 mm	835 x 540 x 665 mm	
	Poids net (kg)	99	107	
	Protection manque d'huile	Oui de série par capteur		
	Température d'utilisation*	-5°C à 40°C	-5°C à 40°C	
	Altitude maxi d'utilisation*	1000 m	1000 m	
	Niveau de pression sonore (à 1 m)** Lpa	73,36 dB(A)	74,10 dB(A)	
	Niveau de puissance acoustique garanti LwAg	97 dB(A)	97 dB(A)	
	Incertitude K de mesure :	2	2	

Conditions utilisations : les performances mentionnés des groupes électrogènes sont obtenues dans les conditions de références suivantes (Cf ISO 8528-1(2005)) : Pression barométrique totale 100kPa - Température ambiante : 25°C (température maxi : 40°C) - Altitude max : 1000m et humidité realtive : 30%

* Attention les performances du groupe sont réduites d'environ 1% par élévation de hauteur de 100m et de 4% pour chaque plage d'augmentation de température de 10°C

** Calculé suivant la norme ISO 11203 en utilisant la puissance acoustique mesurée suivant la norme ISO 3744

Les valeurs indiquées représentent des niveaux d'émission qui ne sont pas forcement des niveaux effectifs sûrs. Bien qu'il existe une corrélation entre les niveaux d'émission et d'exposition, on ne peut compter sur cette corrélation pour établir si des précautions ultérieures sont demandées ou non.

Parmi les facteurs qui influencent le niveau réel d'exposition de la force travail, nous citerons les caractéristiques de l'environnement de travail, les diverses sources de bruit, le nombre de machines et autres procédés se trouvant à côté ainsi que la durée d'exposition au bruit de l'opérateur. En outre, les niveaux d'exposition admis peuvent varier d'un pays à l'autre. Toutefois, les informations fournies permettent à l'utilisateur de la machine de mieux évaluer les risques.

Un groupe électrogène provoque un niveau de bruit important causé par le fonctionnement de son moteur thermique, de son système de ventilation et refroidissement et enfin de son système d'échappement. L'exposition à des bruits aériens engendrés par le groupe électrogène peut provoquer, même de manière temporaire, une hausse du rythme cardiaque et de la pression artérielle et, de manière prolongée, des troubles de l'audition.

Si le groupe électrogène est utilisé en intérieur (avec l'ensemble des dispositions d'extractions des gaz d'échappement et dans les conditions sûres (pas de matières ou gaz inflammables tels que spécifiés dans le paragraphe "consignes générales de sécurité", les niveaux de bruit ambiant dépendent des conditions d'utilisations. Il n'est donc pas possible de spécifier ces niveaux de bruit ambiant dans ce manuel d'instruction. Dans ce cas, après installation nous recommandons d'effectuer à nouveau des mesures acoustiques selon la norme ISO EN 3744 afin de mettre en œuvre des mesures de prévention appropriées (casques anti bruit, rideaux anti bruit, plaque anti vibrations, local spécifique…).

INSTALLATION

Ce groupe électrogène (appelé ici aussi générateur de courant) a été conçu pour garantir un service sûr et fiable s'il est utilisé conformément aux instructions.

Lire attentivement ce manuel avant la mise en marche du groupe électrogène de courant. Une mauvaise utilisation pourrait entrainer de graves lésions aux personnes et endommager les appareils.

PREMIÈRES OPERATIONS ET EMPLACEMENT D'UTILISATION :

Avant tous travaux de maintenance s'assurer qu'un démarrage intempestif de votre générateur n'est pas possible.

Les utilisateurs du groupe électrogène doivent être qualifiés, être capables d'arrêter le groupe électrogène rapidement et de comprendre le fonctionnement de toutes ses parties contrôlables. Afin d'éviter tout risque d'accident et d'endommagement des appareils, contrôler régulièrement que le système d'alimentation du combustible ne fuit pas, que les tuyaux soient en bon état, que toutes les bornes soient en place et bien vissées et que le réservoir et le bouchon du réservoir ne soient pas endommagés. Tout éventuel défaut doit être réparé avant la mise en route. Lorsque le groupe électrogène fonctionne ou au cours du transport, le positionner sur un support solide et s'assurer qu'il soit en position horizontale (ne pas mettre sur une surface incliné à plus de 10°). S'il est incliné, le combustible risque de couler.

Assurer vous d'avoir compris comment arrêter l'appareil en cas d'urgences avant la mise en route.

Conformez vous aux règlements applicables en matière de sécurité électrique sur le site d'utilisation des groupes électrogènes.

Dans le cas d'une ré-alimentation d'une installation par des groupes électrogènes, informez vous au préalable sur les mesures de protection existantes dans cette installation ainsi que des réglementations en vigueur sur le site.

En aucun cas vous ne devez toucher ou ouvrir le groupe durant la période de garantie.

Pour toutes anomalies que vous constatez, vous rapprocher immédiatement de votre revendeur.

Toute intervention de votre part sans l'accord de votre revendeur annule l'application de la garantie.

Dans le cas ou vous devez remplacer le disjoncteur, celui-ci ne devra en aucun cas avoir une puissance ou valeur nominale différente (Ampères) a celui monté sur le groupe.

Pour éviter toute erreur, contactez votre revendeur ou munissez vous de votre disjoncteur au modèle chez votre électricien pour identification.

MISE A LA TERRE

S'assurer que le groupe éléctrogène soit relié à la prise de terre. NOTE : le câble de masse n'est pas fourni avec le groupe éléctrogène.

Utiliser un câble de mise à terre ayant une capacité de courant suffisante. Câble de mise à terre : 25 mm² minimum pour un câble nu et 16 mm² pour un câble isolé. Il sera relié à un piquet de terre en acier galvanisé qui doit être enfoncé de 1 mètre dans le sol.

Le fait de ne pas relier le groupe a la terre à chaque utilisation fragilise le groupe et vous met en danger. Une non mise a la terre , elimine systematiquement toute garantie sur le produit.

ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

Dans les conditions suivantes, votre groupe électrogène fonctionnera de manière optimale :

- Altitude inférieure à 1000 mètres
- Température ambiante (C°) de -15 C° à +40 C°
- Taux d'humidité relatif : inférieur à 90%

En période de forte température, ne pas laisser votre groupe travailler au soleil, laisser le moteur se reposer.

MESURE DE PROTECTION SUPPLEMENTAIRE AVEC UN DISPOSITIF DIFFERENTIEL 30 mA

L'installation de ce groupe électrogène doit être réalisée de la manière suivante :

La masse du groupe électrogène et les masses des matériels d'utilisation doivent être interconnectés par un conducteur de protection pour assurer l'equipotentialité entre les masses de l'installation.

Chaque canalisation issue du groupe électrogène doit être protégée par un dispositif différentiel à courant différentiel résiduel (« DDR ») dont le courant différentiel assigné est inférieur ou égal à 30 mA.

Cette disposition est satisfaisante si le groupe électrogène comporte par construction un DDR 30 mA protégeant l'ensemble des canalisations ou si un DDR 30 mA est disposé en aval de chaque socle de prise de courant du groupe, le câble de liaison entre le socle de prise de courant du groupe et le DDR 30 mA ayant une longueur inférieure à un mètre.

La mise à la terre ne pouvant être réalisée et le pôle neutre n'étant pas accessible, l'installation fonctionnera en schéma IT (neutre isolé coté groupe, masse reliée à la terre coté utilisateur).

ATTENTION : L'installation du générateur à un réseau domestique et les réparations doivent être réalisées par un personnel qualifié.

RAVITAILLEMENT / PLEIN DE CARBURANT

ATTENTION : Comme carburant, utilisez exclusivement de l'essence neuve sans plomb SP98 E5

Vérifier la capacité du réservoir avant de le remplir avec un entonnoir afin de ne pas faire déborder le carburant.

Ne jamais ajouter du carburant avec le moteur en fonctionnement, et attendre au minimum dix (10) minutes après avoir éteint le moteur pour remettre du carburant dans le réservoir.

Le carburant est un combustible hautement inflammable et toxique pouvant de plus, provoquer des lésions sur la

INSTALLATION

peau. Si possible toujours utiliser des gants pour toutes manipulations ou remplissages.

Les vapeurs du carburant sont explosives. Ne jamais fumer ou manipuler briquets, allumettes, postes a souder, chalumeaux, toutes flammes vives, meuleuse (etincelles) a coté d'un groupe en fonctionnement (moins de 2 mètres)

Ne pas mettre trop d'essence dans le réservoir qui pourrait déborder et couler sur le moteur. (risque de refoulement avec une exposition au soleil).

Utiliser un chiffon propre pour essuyer tout débordement d'essence.

Tenir et stocker dans des bidons homologués ce, prévus à cet effet, le carburant loin du groupe électrogène, minimum 2 mètres de distance, et dans un endroit ventilé.

Pour éviter un incendie involontaire, il est nécessaire de placer le groupe électrogène dans un endroit ventilé, à une distance minimale d'un mètre d'un mur, ou tout autre objet ou meuble.

Ne jamais recouvrir le groupe d'un tissu, housse, ou protection quelconque pendant son utilisation ou juste après. Toujours attendre que le moteur soit complétement froid

Si vous avalez du combustible ou si vous respirez les vapeurs ou en cas de contact avec les yeux, consultez immédiatement un médecin. En cas de contact avec la peau ou sur les vêtements, rincer immédiatement à l'eau claire et changer de vêtements.

INSTALLATION & BRANCHEMENTS :

Avant utilisation, il convient de vérifier le groupe électrogène et son équipement électrique (y compris les câbles et les raccordements par prise) afin de s'assurer qu'ils ne sont pas défectueux.

Lorsque le groupe électrogène est constamment en marche, ne pas dépasser la puissance nominale continue celui-ci. Dans toutes autres situations, tenir compte de la puissance totale des appareils alimentés exprimés en Watts ou en A (lire la plaque d'identification de votre appareil électrique).

Ne pas relier le groupe électrogène à une installation réseau domestique : le groupe électrogène ainsi que les appareils électroménagers pourraient s'endommager. Demander à un électricien qualifié de faire le raccordement de votre appareil à votre réseau domestique en prenant bien en compte les différences entre un courant de réseau et celui fournit par le groupe électrogène (variation de fréquence et de tension). Vous risquez de ne plus être couvert pas votre assurance d'habitation le cas échéant.

Eviter de relier le générateur en parallèle avec quelque autre générateur que ce soit. L'installation de l'alimentation d'urgence au système électrique d'un bâtiment doit être effectuée par un électricien qualifié. L'installation doit isoler le courant du générateur du courant destiné aux services auxiliaires et doit être conforme aux lois en vigueur. Une mauvaise installation du générateur au système électrique d'urgence d'un bâtiment peut provoquer des retours de courant électrique dans les lignes des services auxiliaires.

Le groupe ne doit jamais etre en contact avec d'autres sources de courant telles que le réseau edf. dans ce cas de figure, celle-ci ne devra etre effectué que par un electricien qualifie.

Toujours bien vous assurer que vous avez baisser le disjoncteur de votre compteur electrique edf avant de connecter le groupe a votre installation.En effet, si le courant edf revenait, cela pourrait faire exploser votre groupe, électrocuter des personnes et causer des incendies.

Si le groupe éléctrogène doit être installé à l'intérieur, le local doit être ventilé et adapté et des mesures de protection contre l'incendie et l'explosion doit être prise (présence d'un extincteur).

Les rallonges, les fils électriques ainsi que tous les appareils électriques doivent être en bon état. Ne jamais utiliser un appareil électrique si les fils sont en mauvais état ou dénudés même partiellement.

La longueur maximum de la rallonge éléctrique à brancher sur le groupe éléctrogène avec une section de 1.5 mm^2 est de 60 mètres. Avec une section 2.5 mm^2 elle est de 100 mètres maximum.

Toute rallonge électrique dont l'isolation sera détériorée, ou dont les prises seront détériorées pourra provoquer des chocs électriques, et des électrocutions pouvant être mortelles. Cette rallonge devra être complètement déroulée pour éviter les points de chauffe. Toujours raccorder votre groupe électrogène à la terre. Utiliser une rallonge avec câble électrique à gaine caoutchouc, souple et résistant conforme à la norme IEC 60245-4 ou des câbles équivalents. Pour un usage à l'extérieure, vérifier bien que votre rallonge et prises sont appropriées à cet usage (étanchéité à l'eau).

L'unité doit atteindre la vitesse d'exercice avant que les charges électriques soient branchées. Enlever les charges avant d'éteindre le moteur. Veiller à ce que le carburant ne manque pas lorsque les charges électriques sont insérées afin d'éviter des sautes de courant qui pourraient endommager l'appareillage. Afin d'éviter tout risque de décharges électriques et d'incendie, ne jamais relier la machine à un circuit de courant électrique. Ne relier à aucune autre source électrique. Ne relier AUCUN autre câble en parallèle aux prises de courant et utiliser un connecteur pourvu de prise spéciale afin d'éviter tout risque de décharge électrique! Eviter de relier le groupe électrogène à une prise de courant commerciale. Eviter de relier le groupe électrogène en parallèle avec quelque autre groupe électrogène que ce soit. L'installation de l'alimentation d'urgence au système électrique d'un bâtiment doit être effectuée par un électricien qualifié. L'installation doit isoler le courant du groupe électrogène du courant destiné aux services auxiliaires et doit être conforme aux lois en vigueur. Une mauvaise installation du groupe électrogène au système électrique d'urgence d'un bâtiment peut provoquer des retours de courant électrique dans les lignes des services auxiliaires.

INSTALLATION

PRECAUTIONS CONTRE LES ÉLECTROCUTIONS :

- Ne jamais toucher des câbles dénudés ou des connexions débranchées.
- Toujours s'assurer que vos mains et vos pieds sont secs avant de manipuler l'appareil.
- Toujours maintenir les câbles, connexions, rallonges et prises électriques en bon état.
- Ne jamais utiliser le groupe électrogène dans des conditions humides et aux soumis à des intempéries (pluie, neige…). Eviter de de disposer l'appareil sur un sol humide. Eviter les projections de liquide.
- La protection contre les chocs électriques dépend de disjoncteurs spécialement adaptés au groupe électrogène. Si les disjoncteurs doivent être remplacés, il convient d'utiliser des disjoncteurs ayant les mêmes caractéristiques assignées et caractéristiques de performance.

ATTENTION : Le groupe n'est pas équipé de parafoudre. En cas d'orage arrêter immédiatement votre moteur.

AVERTISSEMENT CONTRE LES CHAMPS ÉLECTROMAGNETIQUES :

Cet appareil, lorsqu'il est en fonctionnement, crée des champs éléctromagnétiques qui peuvent être dangereux par exemple pour les personnes équipées d'un stimulateur cardiaque, d'implants ou d'objets métalliques, lorsqu'elles se trouvent à une distance insuffisante de l'appareil. Consulter son médecin avant utilisation.

AVERTISSEMENT CONTRE LES VIBRATIONS ENGENDRÉES PAR L'APPAREIL :

Les groupes électrogènes engendrent des vibrations durant leur fonctionnement. Assurez-vous de ne pas disposer celui-ci sur une surface lisse où il pourrait glisser à cause des vibrations

Ne rien disposer de fragile sur la structure du groupe électrogène en marche, car les objets pourraient tomber suite aux vibrations.

Aussi veillez à ne pas rester en contact prolongé avec l'appareil à cause des vibrations de celui-ci et des possibles traumatismes corporels engendrés.

APPAREILS ÉQUIPÉS DU DÉMARREUR ÉLECTRIQUE AVEC BATTERIE 12 V :

Si le groupe éléctrogène est équipé d'un démarreur éléctrique avec batterie :

- Ne jamais fumer lors de sa manipulation
- La batterie peut provoquer des fumées toxiques et exploser si elle est exposée à des étincelles ou des flammes.
- Toujours disposer les batteries dans un endroit aéré.
- Ne jamais inversé les bornes de la batterie, cela pourrait entrainer une explosion de celle-ci et de graves blessures ou dommages à votre appareil.

AU COURS DU FONCTIONNEMENT : ATTENTION AUX GAZ D'ECHAPPEMENT

NE JAMAIS TRAVAILLER DANS UNE ZONE NON VENTILLÉE !

La combustion d'essence entraîne l'émanation de monoxyde de carbone, un gaz incolore, inodore et dangereux pour la santé. Afin d'éviter tout risque d'empoisonnement, ne jamais utiliser le groupe électrogène dans un endroit exigu. S'assurer que le groupe électrogène est utilisé dans un environnement ventilé et pourvu de systèmes d'aération ! La présence d'enfants et d'animaux doit être évitée dans la zone de fonctionnement. Afin d'éviter la surchauffe du moteur, maintenir le groupe électrogène à une distance minimum d'un mètre de toute construction ou autres appareils. Veiller à ce que le groupe électrogène soit loin de tous fils électriques ou câbles (Exemple: centrale de distribution). Lorsque la machine est en route, l'utilisation de protection pour les oreilles est conseillée. En cas de mauvaise utilisation, le groupe électrogène représente une source potentielle de décharges électriques. Ne pas le manipuler avec les mains mouillées. Ne pas exposer le groupe électrogène source potentielle de décharges électriques à l'humidité, à la pluie ou à la neige. Afin d'éviter tout risque d'incendie, maintenir le pot d'échappement du groupe électrogène éloigné de matériaux ou liquides qui pourraient exploser ou bruler (alcool, produits d'entretien, paille, foin, tissu…). Le tuyau d'échappement chauffe énormément lorsque le groupe électrogène est en fonction et le moteur reste chaud pendant un certain temps après l'arrêt du groupe électrogène. Ne pas toucher le pot d'échappement lorsqu'il est encore chaud.

ATTENTION !

Ne pas utiliser ces groupe électrogènes pour alimenter des appareils électroniques directement. **Brancher un onduleur électronique type DEFISTAB 5000**



Faute de cela , toute responsabilité du fabricant sur une quelconque déterioration d'appareil branché sera annulée .

UTILISATION

IMPORTANT : les vérifications avant mise en route doivent être effectuées avant chaque démarrage

1. VÉRIFICATION DU NIVEAU DE CARBURANT

- Pour améliorer la longévité du moteur, nous conseillons d'utiliser de l'essence SP98
- Vérifier le niveau de carburant avec la jauge
- Si le niveau est bas, remplir le réservoir à la moitié pour un premier démarrage avec le carburant adéquat
- Assurez vous d'avoir placé le filtre contre les impuretés dans la goulotte du réservoir

ATTENTION :

- Ne remplissez pas le réservoir lorsque le groupe électrogène est en marche ou encore chaud.
- Fermez le robinet d'essence avant le remplissage.
- Ne pas introduire de saletés, de la poussière ou d'autres éléments dans le réservoir.
- Nettoyez à l'aide d'un chiffon l'essence qui aurait pu couler sur le groupe électrogène avant démarrage.

2. VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE

Avant de faire l'appoint ou de remplir le carter d'huile, vérifier que le groupe électrogène est disposé sur une surface stable et plane avec le moteur coupé.

- Enlever la jauge d'huile et la nettoyer avec une étoffe propre.
- Ré-introduire la jauge dans le carter, la ressortir et vérifier le niveau d'huile.
- Dans le cas où l'huile restante se trouve au-dessous de la limite minimale, ajouter de l'huile jusqu'à ce que l'huile atteigne la limite maxi. Ne dévissez pas l'écrou de vidange d'huile lorsque vous vérifiez le niveau d'huile.
- Changer l'huile si elle est contaminée.
- Huiles recommandées : SAE30 15W30 et API grade minimum.
- Remettre la jauge d'huile en place et la resserrer.

3. FILTRE A AIR

Vérifier la présence du filtre à air. Le nettoyer régulièrement.

4. MISE À LA TERRE

Assurez vous que le groupe électrogène est bien relié à la terre à l'aide d'un fil électrique et d'un pieu (non fournis, voir instructions sécurité).

5. PROCEDURE DE MISE EN ROUTE

Note : Le groupe électrogène est pourvu d'un système coupe circuit si le niveau d'huile est trop faible ET IL EST VENDU SANS HUILE. Faites l'appoint d'huile sinon le groupe électrogène ne démarrera pas.

A) DÉMARRAGE AVEC LANCEUR MANUEL

- Ne branchez pas d'appareils électriques sur le groupe électrogène avant le démarrage
- Mettre les disjoncteurs thermiques sur position arrêt
- Ouvrir le robinet d'arrivée d'essence
- Mettre le bouton marche/arrêt du moteur sur "MARCHE"
- Mettre le starter sur la position ARRET "CHOKE" (pas nécessaire si le moteur est chaud)
- Maintenir fermement le groupe électrogène avec une main. Saisissez la poignée de la corde du démarreur à rappel de l'autre main et tirez lentement jusqu'à sentir une résistance ; le démarreur est alors engagé (Point de compression). Tirez maintenant la corde d'un mouvement puissant et rapide. Si le moteur ne démarre pas, recommencez.
- Une fois que le moteur tourne à une vitesse normale et que le moteur a chauffé quelques minutes, enlevez le starter progressivement.

Attention : Lors du démarrage, le démarreur à rappel peut soudainement changer de sens de rotation et peut engendrer des blessures. Faites attention lors sa manipulation.

B) DÉMARRAGE ÉLECTRIQUE

- S'assurer que la batterie est bien branchée et chargée
- Ne branchez pas d'appareils électriques sur le groupe électrogène avant le démarrage
- Ouvrir le robinet d'arrivée d'essence
- Mettre le starter sur la position ARRET "CHOKE" Pas nécessaire si le moteur est chaud
- Tourner la clé de contact dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le moteur tourne
- Lorsque le moteur a démarré, lâcher la clé de contact
- Si le moteur cale ou ne démarre pas après 10 secondes, relâcher la clé de contact, attendre 15 secondes, et recommencer l'opération

 ATTENTION : Ne pas insister plus de 10 secondes de suite avec le démarreur, afin de ne pas décharger la batterie.

Entretien et recyclage de la batterie

- La batterie se recharge automatiquement, dès que le moteur fonctionne.
- Si vous pensez ne pas utiliser votre groupe un certain temps, vous pouvez en fin d'utilisation débrancher le câble alimentation + rouge.
- Pensez à faire fonctionner votre groupe électrogène une fois par mois, afin de lubrifier le moteur, et de recharger la batterie. Sinon, après quelques mois, votre batterie sera déchargée.
- En fin de vie, ne jamais jeter la batterie dans la nature ou dans une poubelle.
- Ne jamais la mettre au feu ou la stocker aux intempéries.
- Votre distributeur qui vous a vendu le groupe est habilité pour reprendre les vielles batteries

En cas de non utilisation prolongée :

- **Débrancher le câble de la cosse + de la batterie**
- **Si Démarrage difficile : l'utilisation de combustible de démarrage (Type START PILOT®) peut aider au redémarrage de la machine. Pour cela, ouvrir le filtre à air et enlever la mousse. Vaporiser deux à trois fois maxi dans l'entrée d'air (position ouverte) et tirer sur le démarreur à main. Remettre le filtre à air ensuite.**

C) BRANCHEMENT D'APPAREIL ÉLECTRIQUE

- Vérifiez avec le voltmètre que la tension est correcte (230 V ou 400 V si le modèle délivre du triphasé)
- Assurez vous que les appareils électriques ne sont pas allumés avant de les brancher
- Connectez l'appareil dans la prise appropriée. N.B : Les appareils DOMAC sont livrés avec des prises aux normes NF
- Placez le Disjoncteur Principal sur ON

Attention : assurez-vous que l'ensemble de la charge branchée est en dessous de la puissance maxi du groupe électrogène

IMPORTANT : A noter qu'un appareil électrique avec un moteur électrique (ex : perceuse, bétonnière, pompe, compresseur) demandera une puissance de démarrage pouvant aller jusqu'à 3 fois la puissance nominale (charge dite inductive). Les appareils électriques sans moteurs (ex : chauffage - charge dite résistive) n'ont pas besoin d'une puissance de démarrage démultipliée. Veuillez à bien prendre en compte ce facteur avant de démarrer votre appareil. Si groupe électrogène s'éteint lors du branchement, c'est la sécurité électrique qui s'est mis en route soit parce que l'appareil électrique est défectueux, soit par que la puissance demandée est trop importante.
Il convient de ne charger les groupes électrogènes qu'à leur puissance assignée dans les conditions ambiantes assignées. Lorsque le groupe électrogène est utilisé dans des conditions non conformes aux conditions de référence (température de l'air ambiant : 25° C; pression barométrique: 100 kPa; humidité relative : 30 %) et si le refroidissement du moteur ou de l'alternateur est entravé, par exemple à la suite d'un fonctionnement dans des zones restreintes, une réduction de puissance est nécessaire.

IMPORTANT : Ne pas connecter le générateur sur le secteur. SI cette connexion est nécéssaire, elle doit être effectuée par un électricien qualifié.

D) ARRÊT DU MOTEUR - FIN DE TRAVAIL

- Débrancher les appareils électriques reliés au groupe.
- N'arrêtez pas votre groupe, ralentissez juste le regime moteur en diminuant la manette RUN
- Fermer le robinet d'arrivée d'essence
- Une fois le carburateur vidé, le groupe va s'arrêter de lui-même (cela permet un meilleur redemarrage lors d'une prochaine utilisation).

6. SORTIES MONOPHASÉ OU TRIPHASÉ

A) DEFPRO 10000 :

Ce groupe fournit uniquement du courant monophasé.
Ce groupe est doté de 2 prises de courant monophasé 230 V. En fonction de la puissance demandée par les appareils branchés, vous devez utiliser la prise 16 A ou la prise 32 A.
Vous pouvez également utiliser les 2 prises simultanément sans que le puisssance totale de l'ensemble des appareils branchés ne dépasse la puissance nominale du groupe électrogène.
Chaque prise est protégée contre les surcharges par un disjoncteur.
Si vous utilisez une protection par disjoncteur différentiel, chaque circuit doit être protégé séparément.

B) DEFPRO 12000 BI-TENSION :

Ce groupe peut fournir la totalité du courant soit en monophasé ou soit en triphasé.

La sélection se fait à l'aide du bouton N° 9. (fig. page 7)

ATTENTION : La sélection doit se faire avant les branchements et la mise en route.

a) BRANCHEMENT EN MONOPHASÉ :

Le DEFPRO 12000 est doté de 2 prises de courant monophasé 230 V. En fonction de la puissance demandée par les appareils branchés, vous devez utiliser la prise 16 A ou la prise 32 A.

Vous pouvez également utiliser les 2 prises simultanément sans que la puisssance totale de l'ensemble des appareils branchés ne dépasse la puissance nominale du groupe électrogène.

Chaque prise est protégée contre les surcharges par un disjoncteur.

Si vous utilisez une protection par disjoncteur différentiel, chaque circuit doit être protégé séparément..

b) BRANCHEMENT EN TRIPHASÉ :

Le DEFPRO 12000 est doté d'une prise de courant triphasé 400 V - . Cette prise est protégée contre les surcharges par un disjoncteur.

NOTA : la puissance disponible en triphasé est la même que celle disponible en monophasé

UTILISATION

POUR BIEN FAIRE FONCTIONNER VOTRE GROUPE ÉLECTROGÈNE :

1. EVITER LES SURCHARGES ÉLECTRIQUES :

- Lorsque votre groupe électrogène est neuf, demander trop d'électricité à votre générateur diminuera sa durée de vie.
- Pendant les 20 premières heures de fonctionnement, nous vous recommandons de ne pas faire une demande trop importante d'électricité à votre groupe électrogène.

2. LES VIDANGES D'HUILE :

- Votre moteur est neuf. Il demande un rodage, et une attention accrue durant les premières heures de fonctionnement. Si vous respectez ces consignes, votre groupe électrogène vous dépannera de nombreuses années.
- Faire la première après les 20 premières heures de fonctionnement, ou après le premier mois de fonctionnement. Ensuite, une vidange toutes les 50 heures, et ce 3 fois de suite (donc première vidange après 20 heures, ensuite à 70 heures, 120 h/ et 170 h.) et ensuite une simple vidange toutes les 100 heures, ou tous les trois mois.

 NOTE : Avant de vidanger l'huile, faites tourner le moteur 10 minutes pour chauffer l'huile, et la liquéfier. Vidanger un moteur froid n'est pas efficace. Toutes les impuretés resteront au fond du carter d'huile. Laisser le moteur diesel fonctionner 5 minutes avant de brancher un câble électrique.
- Contrôlez la lampe témoin de manque d'huile.
- Nos modèles sont équipés de la protection de manque d'huile, s'il manque de l'huile, le moteur s'éteint. Tant que le niveau d'huile n'est pas corrigé, le moteur ne peut pas démarrer.

3. INSPECTION PENDANT LE FONCTIONNEMENT DU GROUPE ÉLECTROGÈNE :

- Vibrations ou bruits anormaux
- Coloration noire ou blanche de la fumée d'échappement
- Changement excessif du régime du moteur, lent et rapide.
- Etincelles ou arcs électriques sortants du générateur.
- Peu ou pas de sorties électriques
- Incendie du moteur, ou du groupe électrogène.
- Flamme ou fumée sortant du groupe électrogène.

Si vous rencontrez ou constatez l'une des situations expliquées ci-dessus, stoppez immédiatement le groupe électrogène, et contactez votre concessionnaire.

4. VITESSE DE FONCTIONNEMENT DU GÉNÉRATEUR :

- Le moteur doit fonctionner et tourner à une vitesse correcte pour produire de l'électricité conforme tant en voltage qu'en ampérage et fréquence.

ATTENTION : Ne jamais modifier le boulon de butée du starter, (ces réglages sont faits en usine) sinon les performances du moteur et du groupe électrogène en seront modifiées.

Votre groupe électrogène est équipé de contrôles automatiques, et d'un voltmètre. Avant de brancher un appareil électrique sur le générateur, contrôlez la tension. Si la tension n'est pas correcte, ne branchez aucun appareil sur le générateur, sous peine d' endommager vos appareils électriques, et de blesser sérieusement quelqu'un.

Tous les groupes électrogènes ont tendance à baisser de régime, lorsque vous branchez un appareil électrique. Lorsque la demande électrique s'accroît, le moteur baisse de régime, pour aussitôt accélérer, et ce jusqu'à ce que l'aiguille du voltmètre revienne dans la zone verte, pour revenir ensuite à une rotation normale du moteur. Cette légère baisse de voltage ne gène pas le fonctionnement de l'éclairage et de l' électroménager, mais peux endommager des appareils informatiques et électroniques non protégés par un on duleur.

La sortie électrique peut être contrôlée avec un voltmètre portable. La fréquence peut être aussi contrôlée simplement avec une pendule électrique équipée d'une trotteuse pour les secondes. Un retard ou une avance de plus de 2 secondes par minute indiquera une fréquence électrique mal réglée. Pour effectuer tout réglage sur le groupe électrogène, contactez votre revendeur

.

5. ENTRETIEN DU GROUPE ELECTROGÈNE :

- Le groupe électrogène doit être mis en fonctionnement toutes les 8 semaines.
- Allumez le groupe électrogène et laissez-le fonctionner durant au minimum 15 minutes. Cette simple opération d'entretien permettra de supprimer l'humidité stagnante dans le moteur et le gé nérateur, et de tenir opérationnel votre groupe électrogène lorsque le besoin s'en fera sentir.
- Les opérations complète d'entretien et de mainta-enances sont détaillées au chapitre "ENTRETIEN. MAINTENANCE"

6. LA FOURNITURE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE :

- Déterminer votre besoin total d'énergie électrique
- Il est important de déterminer précisément le total de votre besoin en électricité, avant de raccorder le groupe électrogène à votre réseau.
- 2 facteurs principaux détermineront la durée de vie de votre groupe électrogène :

 a) La surchauffe du générateur dûe à une demande trop importante, et un environnement agressif contre les isolants internes du générateur. Si la demande électrique est constamment trop importante, les câblages électriques internes du générateur deviendront excessivement chaud, et entraînera une chute de la

production électrique, et ensuite provoquera un court circuit, et la panne du générateur,.

b une résistance moins importante à la corrosion d'éléments externes.

Toujours comparer les indications de puissance inscrites sur la plaque du groupe électrogène avec le total de la consommation engendrée par vos appareils électrique et inscrite aussi sur les plaques de ces matériels. En plus, certains équipements électriques consomment réellement entre 3 et 10 fois plus de watt qu'inscrits sur l eur plaque ; la consommation de watt est influencée par le rapport et l'efficience de puissance.

NOTE : si la puissance en Watt n'est pas indiquée sur la plaque de l'appareil a utiliser, la consommation approximative peut être déterminée par le calcul suivant :

Volts X Amperes = Watt

- Quand sont connectés des appareils comme des lampes incandescentes, ou des moteurs électriques c ommuns, la capacité maximale du générateur est observée.
- Quand sont connectées des lampes fluorescentes (néon) ou à gaz ou mercure, des moteurs à inductions, ou des transformateurs, la puissance maximale du groupe électrogène doit être multipliée par 0,60.

NOTA : Démarrage des moteurs électriques :

- Les moteurs électriques requièrent beaucoup plus de courrant (ampérage) pour démarrer. Certains moteurs, notamment les monophasés à condensateur, sont vraiment dur pour démarrer, et demande 5 à 10 fois plus de puissance électrique pour se lancer. Les moteurs à induction sont les plus simples à démarrer, et ne demandent que de 1.5 à 2.5 fois sa puissance en ampérage.
- Le générateur réagit à plusieurs surcharges différentes sur son amplitude de puissance. Lorsque le générateur est en surcharge, il ne peut pas amener un moteur électrique à se lancer. Le générateur répond efficacement à une sur demande brève, par une augmentation du régime. Mais si cette surcharge dure, le moteur peut caler, sinon, le moteur électrique pourra être endommagé rapidement. Ainsi que le générateur.
- Faire fonctionner le générateur dans ces conditions ne pourra qu'endommager les stators ainsi que les rotors. Si la surcharge ne dure que quelques secondes, le générateur ne sera pas endommagé s'il arrive à lancer le moteur électrique. Si le démarrage d'un moteur électrique est difficile, débrancher tous les autres branchements électriques, et essayer de nouveau de lancer le moteur.

7. APPLICATIONS EN COURANT ALTERNATIF :

- Lorsque vous connectez le générateur, Branchez en premier les appareils à forte puissance, et terminez par les plus faibles. Si pendant cette opération, le moteur augmente rapidement de régime et se stabilise au régime normal, c'est normal, s'il augmente et ensuite chute en régime, débranchez immédiatement le dernier branchement, et recherchez la cause du problème.
- Si vous branchez les trois phases d'un compteur sur la phase du générateur, respectez impérativement les règles suivantes : Chaque phase ne doit pas être supérieure à 1/3 de la puissance du générateur. Et la différence de puissance entre vos phases ne doit pas excéder 20%.

 ATTENTION : Une inégalité importante entre les phases pourra endommager définitivement votre générateur.
- Si vos branchements électriques entraînent le déclenchement du disjoncteur thermique, il est nécessaire de débrancher quelques appareils, et d'attendre quelques instants avant de pouvoir réarmer le disjoncteur. Si durant le fonctionnement, l'aiguille du voltmètre persiste en zone rouge, haute ou basse, il faut éteindre le générateur, et le rapporter chez votre vendeur.

8. CARBURANT :

- Nos groupes 4 temps fonctionnent avec du SP95 de préférence ou du SP 98 toléré. En aucun cas ne mettre de l'essence E10. Pensez à mettre régulièrement du stabilisateur d'essence dans votre réservoir.

•

9. GARANTIE / TEMPS DE TRAVAIL :

- Sous réserve d'une bonne utilisation, tous nos groupes ESSENCE sont garantis 2 ans pour les particuliers et 1 an ou 600 heures pour les artisans et professionnels. Soit un maximum de 2 h 30 par jour (si par exemple un groupe revient avec 84 h de travail en 1 mois, la garantie SAV sera refusée).
- Autonomie ne veut pas dire travail en continu sans arrêt ! Autonomie = capacité de travail sans faire le plein.
- Sont exclues de la garantie les pièces d'usure :
 - Lanceurs
 - Filtres / Charbons / Bougies
 - Batteries
 - Roues et patins de de châssis

ENTRETIEN / MAINTENANCE

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Il est important d'effectuer une maintenance régulière pour un bon fonctionnement et une durée de vie accrue de ce produit. Avant toute opération de maintenance, s'assurer qu'un démarrage intempestif n'est pas possible. Les travaux d'installation et de révision du moteur et la génératrice ne doivent être effectués que par du personnel expérimenté.

Article	VOIR fig.	CONTENU DU CONTRÔLE	Vérifications à chaque utilisation	Chaque mois (ou 20 h)	Tous les 3 mois ou 50 h	Tous les 3 mois (ou 100 h)	Tous les 6 mois (ou 100 h)	Tous les 12 mois (ou 300 h)
BOUGIE D'ALLUMAGE	1	Vérifier l'écartement de l'électrode et nettoyer.				●		
HUILE MOTEUR	2	Vérifier le niveau	●					
	3	Vidange		●			●	
FILTRE À HUILE		Nettoyer					●	
FILTRE À AIR	4	Nettoyer - Remplacer si nécessaire				●		
FILTRE À CARBURANT ROBINET	5	Nettoyer - Remplacer si necessaire					●	
FILTRE À CARBURANT RÉSERVOIR	6	Nettoyer - Remplacer si nécessaire					●	
LEVIER DE STARTER	-	Vérifier le fonctionnement	●					
JEU DE LA SOUPAPE	-	Contrôler et régler quand le moteur est froid						○
TUYAU ARRIVÉE D'ESSENCE	-	Vérifier que le tuyau ne soit pas coupé ou endommagé. Remplacer si nécessaire	●					
DISPOSITIF D'ÉCHAPPEMENT	7	Vérifier étanchéité - Resserrer ou remplacer le joint d'étanchéité si besoin.	●					
		Vérifier le filtre à l'échappement. Nettoyer / Remplacer si necessaire						●
CARBURATEUR	-	Vérifier le starter et le fonctionnement de la valve papillon	●					
	8	Décrasser						●
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT	-	Vérifier l'état du ventilateur						●
SYSTÈME DE DÉMARRAGE	-	Contrôler le fonctionnement du démarreur	●					
VITESSE DE RALENTI	-	Vérifier et régler la vitesse de ralenti du moteur						●
PIÈCES DE FIXATION / ACCESSOIRES	-	Vérifier tous les accessoires et pièces de fixation et de serrage si besoin.					●	
CARTER	-	Vérifier si il n'y a pas de fissure ni de dégradation sur le tuyeau d'aération. remplacer si besoin						●
CHANBRE DE COMBUSTION		Décalaminer						●
BATTERIE		Vérifier régulièrement		●				

ATTENTION :

1. Le premier changement de l'huile de moteur doit se faire après le premier mois ou 20 heures de fonctionnement.
2. L'élément filtrant du filtre à air doit être nettoyé plus fréquemment si le générateur travaille souvent dans un endroit poussiéreux.

ENTRETIEN / MAINTENANCE

1. ENTRETIEN DE LA BOUGIE :

Veuillez respecter scrupuleusement toutes les instructions de sérurité, le non-respect de ces consignes causerait une blessure grave voire la mort et d'importants dégât du matériel

Pour réduire le risque de blessures graves ou de dommages matériels, prenez les mesures de prévention suivantes :

- ▶ Retirer le capuchon de la bougie.



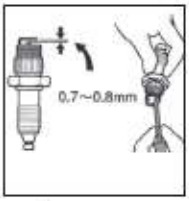
- ▶ Démonter la bougie de son logement



- ▶ Regardez la couleur des dépôts accumulés sur l'extrémité de la bougie, elle doit être "brun clair". Retirez les dépôts avec une brosse rigide, de préférence une brosse en fils de laiton.



- ▶ Vérifier l'écart entre les électrodes (0,7 - 0,8 mm) et réajuster si nécessaire



- ▶ Remonter la bougie puis replacer le capuchon.

2. NIVEAU HUILE MOTEUR

Toujours vérifier le niveau d'huile avant de démarrer le moteur

- ▶ Sortir la jauge d'huile et la nettoyer avec une étoffe propre



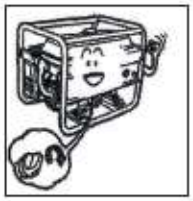
- ▶ Ré-introduire la jauge dans le carter, la ressortir et vérifier le niveau d'huile



- ▶ Dans le cas où l'huile restante se trouve au-dessous de la limite minimale, ajouter de l'huile jusqu'à ce que l'huile atteigne la limite maxi.



- ▶ Remettre la jauge d'huile en place et la resserrer



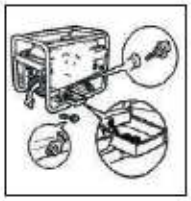
3. VIDANGE ET REMPLACEMENT HUILE MOTEUR

Mettre la machine sur une surface plane et faire chauffer le moteur pendant quelques minutes avant de l'arrêter

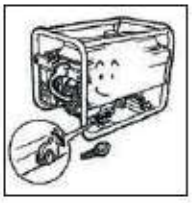
- ▶ Desserrer la vis de vidange et la jauge d'huile.



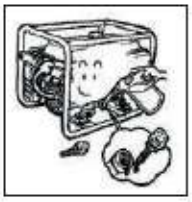
- ▶ Évacuer l'huile dans un bac.



- ▶ Resserrer la vis de vidange.



- ▶ Remplir l'huile de moteur jusqu'au niveau maxi.



- ▶ Remettre la jauge puis resserrer..

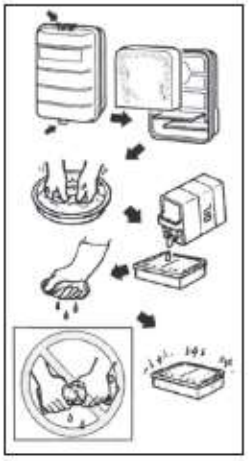


ENTRETIEN / MAINTENANCE

4. NETTOYAGE DU FILTRE À AIR

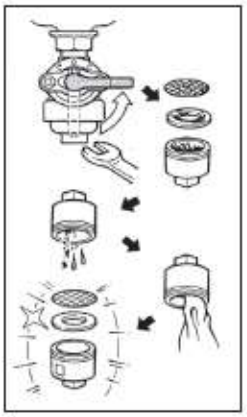
Maintenir un filtre à air propre est très important. Le générateur ne doit pas être mis en marche sans filtre à air correctement installé.

- ▶ Sortir le filtre
- ▶ Dépoussièrage : Tapoter les composants du filtre à air ou utiliser un aspirateur souffleur
- ▶ Nettoyage : avec un produit dégraissant à base d'eau, puis le faire sécher. Presser le filtre jusqu'à ce qu'il soit complètement sec
- ▶ Replacer le filtre dans son logement



5. NETTOYAGE DU FILTRE À CARBURANT ROBINET

- ▶ Arrêter le moteur
- ▶ Fermer le robinet d'arrivée d'essence
- ▶ Nettoyer avec du solvant et essuyer
- ▶ Vérifier le joint et remplacer le si nécessaire
 Attention : bien vérifier que les tuyaux sont correctement fixés.



6. NETTOYAGE DU FILTRE À CARBURANT RÉSERVOIR

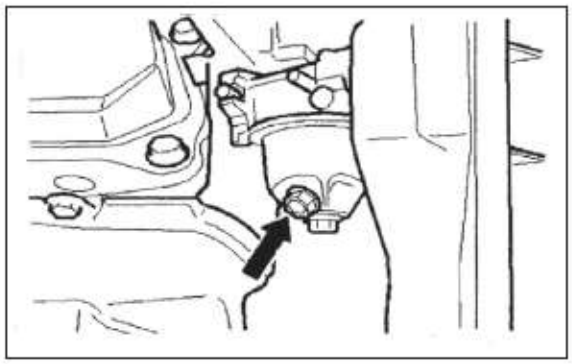
- ▶ Nettoyer avec du solvant
- ▶ Essuyer
- ▶ Remettre le filtre dans le réservoir



7. NETTOYAGE CARBURATEUR

En cas de non utilisation prolongée, de moteur qui ne tourne pas "rond" ou qui ne démarre pas faute d'arrivée d'essence, vidanger la coupelle du carburateur en dévissant la vis dessous et en utilisant un récipient adapté. Vous pouvez aussi le nettoyer entièrement avec un chiffon sec et vérifier le bon fonctionnement du flotteur interne.

Attention l'essence est un produit inflammable, protégez vous et respectez les consignes de sécurité données en préalables.



PROTECTION DE L'ÉCHAPPEMENT

Attention le pot d'échappement et la grille de protection sont très chauds durant et après fonctionnement du moteur. Evitez de les toucher avec quelque partie du corps ou les vêtements

A NOTER : l'huile, la batterie et le filtre du générateur usagés sont des objets polluants qui doivent être jetés dans un endroit prévu à cet effet. Demander conseils à **votre centre local de tri**

TRANSPORT / STOCKAGE

8. TRANPORT

Durant le transport faites attention à ce que ni l'huile, ni l'essence, ni le liquide des batteries ne se déversent **sur le générateur. Il est conseillé d'enlever l'essence,** l'huile et le liquide batterie avant tout déplacement. Le générateur pèse plus de 45 kg, il est fortement conseillé **de le porter à plusieurs.**

9. STOCKAGE

Un stockage plus ou moins prolongé de votre générateur nécessite un certain nombre de mesures préventives contre l'oxydation.

9-1 Purge du carburant :

- ▶ Fermer le robinet d'essence.
- ▶ Enlever le carburant du réservoir et le déposer dans un bidon spécifique.

9-2 Purge de l'huile moteur :

- ▶ Retirer la jauge d'huile, desserrer la vis de vidange et évacuer l'huile du carter.
- ▶ Resserrer la vis de vidange et remettre la jauge d'huile.

9-1 Lubrification du moteur :

Effectuer le travail suivant en vue de protéger le cylindre et le piston contre l'oxydation.

- ▶ Démonter la bougie et mettez une cuillérée d'huile de moteur SAE 10W-30 ou 20W-40 dans le logement de la bougie, puis remettre la bougie à sa place. Tourner le moteur en tirant doucement et à plusieurs fois sur la corde du lanceur pour que l'huile soit répartie de façon homogè ne sur les parois du cylindre.
- ▶ Tirer la poignée du lanceur jusqu'à la butée. Dans cette position, le cylindre est mieux protégé contre la rouille.
- ▶ Essuyer les extérieurs du générateur et y appliquer une couche de produit antirouille.

Couvrir le générateur d'une housse, et le ranger dans un endroit sec et bien ventilé.

10 Modalités d'évacuation des fluides :

Huile moteur

Ne jetez votre huile de vidange dans les egouts, sur le sol en terre, canalisations d'eaux pluviales, dans la nature, votre poubelle d'ordures menageres ou une décharge non appropriée,des substances toxiques et dangereuses peuvent se répandre dans les sols et se retrouver dans la chaîne alimentaire ce qui est très dangereux pour votre santé. Nous vous conseillons de l'apporter dans une station-service ou une déchetterie qui se chargeront de son recyclage, cela, à l'aide d'un récipient étanche et approprié.

Nous vous rappelons que bruler de l'huile a l'air libre est formellement interdit.

L'huile de moteur usée est très toxique et peut provoquer le cancer de la peau si elle entre en contact régulier avec la peau pendant des périodes prolongées. Il est conseillé de se laver les mains avec du savon après avoir manipulé de l'huile usée. Mieux encore, utiliser des gants à chaque manipulation.

Essence

Elle doit toujours être stockée dans des bidons conçus pour les hydrocarbures.

L'essence stockée depuis trop longtemps (maximum 1 moi)perd de son efficacité et peut entrainer un mauvaisfonctionnement de votre groupe.

Ne jamais respirer l'essence, ses vapeurs sont toxiques et explosives

Tout comme l'huile, ne jetez votre vielle essence dans les egouts, sur le sol en terre, canalisations d'eaux pluviales, dans la nature, votre poubelle d'ordures menageres ou une décharge non appropriée,des substances toxiques et dangereuses peuvent se répandre dans les sols et se retrouver dans la chaîne alimentaire ce qui est très dangereux pour votre santé. Nous vous conseillons de l'apporter dans une station-service ou une déchetterie qui se chargeront de son recyclage, cela, à l'aide d'un récipient étanche et approprié.

Nous vous rappelons que brûler de l'essence a l'air libre est formellement interdit.

L'essence usagée est très toxique et peut provoquer sur la peau des brulures, et lésions importantes. Toujours prendre soin d'utiliser des gants a chaque manipulation.

11 Protection de l'environnement

Ne jetez pas votre groupe qui ne fonctionne plus dans la nature ou poubelle. Utilisez des installations de collectes séparées. Contacter votre mairie pour plus de renseignements.

Le distributeur est légalement obligé de reprendre votre ancien appareil destiné à la destruction et ce, gratuitement.

12 Utilisdation en climat tropical

Les moteurs 2 temps ont la particularité de mal supporter le climat tropical.

Hors service, le mélange 2 temps huile essence va se separer. L'huile va descendre et se deposer au fond du reservoir ou du carburateur et l'essence va rester en surface, ce qui empêchera votre groupe de redemarrer correctement.

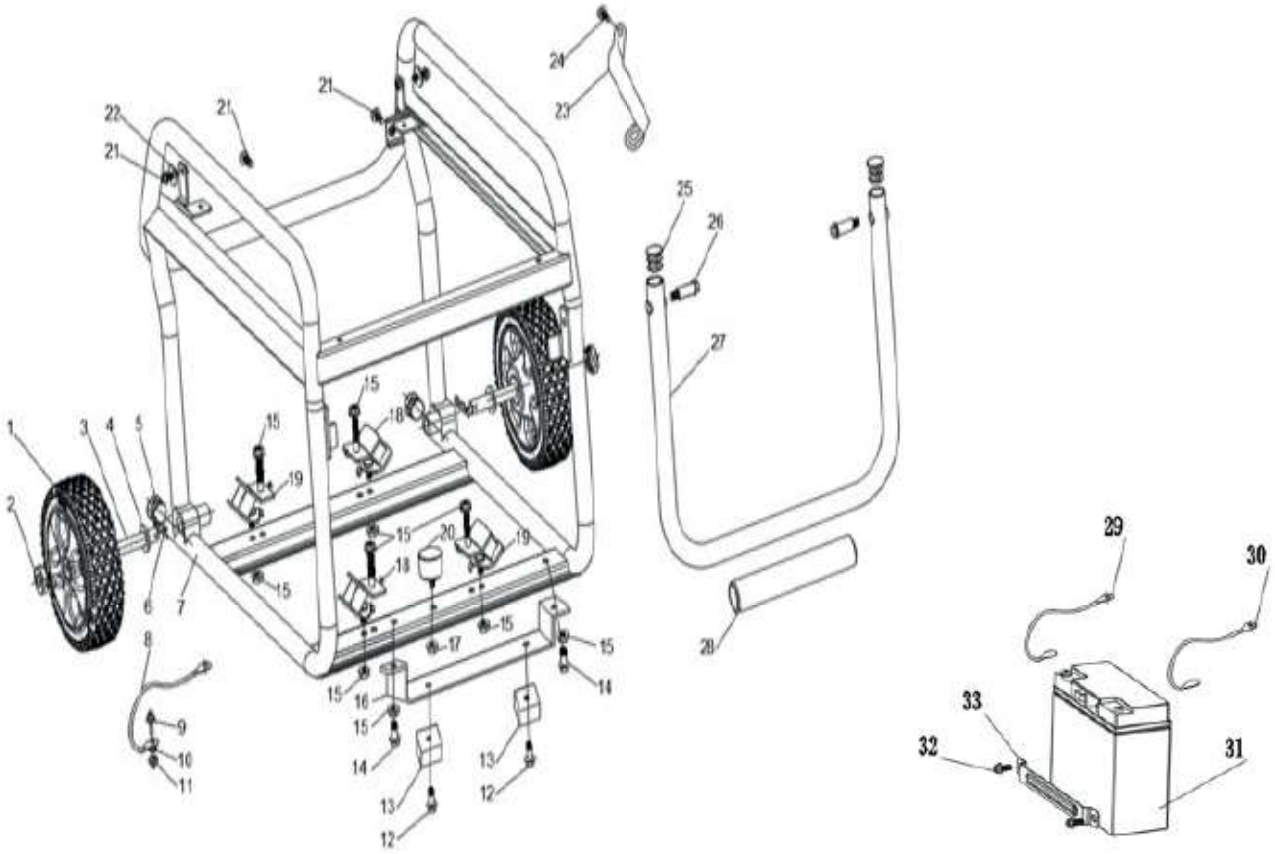
L'ideal est de purger votre reservoir essence et carburateur après chaque emploi.

DÉPANNAGE

SYMPTÔME	CAUSE POSSIBLE	SOLUTION
LA GÉNÉRATRICE NE PRODUIT PAS D'ÉLECTRICITÉ	La vitesse de rotation du moteur est trop lente.	Contacter le concessionnaire et faire régler
	Problèmes de faisceau.	Contacter le concessionnaire.
	Disjoncteur AC coupé le courant à cause de la surcharge.	Diminuer la charge et rétablir le courant en réarmant le disjoncteur.
TENSION DE SORTIE TROP BASSE OU TROP HAUTE À VIDE	La vitesse de rotation du moteur est trop lente/rapide.	Contacter le concessionnaire et faire régler
	Problèmes de faisceau.	Contacter le concessionnaire
TENSION DE SORTIE TROP BASSE OU TROP HAUTE EN CHARGE	La vitesse de rotation du moteur est trop lente en charge	Contacter le concessionnaire
	La charge connectée est trop importante	Diminuer la charge
TENSION DE SORTIE INSTABLE	Faisceaux sales ou desserés	Contacter le concessionnaire
	Charge déséquilibrée	Débrancher tous les appareils électriques, puis brancher l'un après l'autre pour déterminer
FONCTIONNEMENT BRUYANT	Desserrage de pièces de fixation sur le moteur ou le groupe électrogène.	Resserrer les pièces de fixations.
	Défaut de roulement	Contacter le concessionnaire
	Court-circuit dans la génératrice ou dans l'appareil	Contacter le concessionnaire
LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS	Pas assez de carburant dans le réservoir.	Ajouter du carburant.
	Le robinet de carburant n'est pas à la position ON.	Placer le robinet à la position ON.
	Le filtre du robinet d'essence est bouché .	Nettoyer ou remplacer si besoin.
	La durite d'essence est sale et obstruée.	Nettoyer ou remplacer si besoin.
	L'interrupteur de moteur est à la position OFF.	Placer l'interrupteur à la position ON
	Le capuchon de la bougie n'est pas installé correctement ou le câble de connexion est endommagé.	Installer correctement, remplacer le câble de connexion.
	La bougie est sale ou avec un mauvais jeu.	Nettoyer ou réajuster l'écartement.
	Il n'y a pas assez de compression dans le cylindre.	Resserrer les vis de fixation sur la culasse.ou contacter le concessionnaire.
	Le niveau d'huile est trop bas.	Ajouter d'huile de moteur dans le carter

DEFPRO 10000 - Général

A



A1	20134-00063-15	2
A2	33141-00027-01	2
A3	34031-00020-00	2
A4	30136-00086-01	2
A5	33126-00002-01	2
A6	34006-00020-01	2
A7	20090-00179-00	1
A8	20196-00122-01	1
A9	30101-00398-00	1
A10	33301-00010-01	1
A11	30125-00019-01	1
A12	30101-00405-01	2
A13	34030-00079-01	2

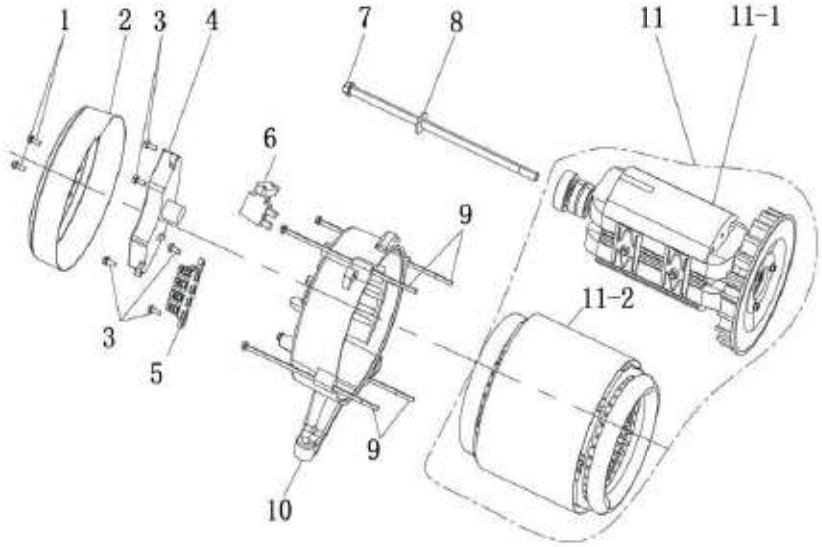
A14	30101-00355-01	2
A15	30125-00023-02	10
A16	20014-00059-00	1
A17	30125-00031-00	1
A18	34030-00034-01	2
A19	34030-00034-01	2
A20	34030-00009-01	1
A21	30101-00405-01	4
A22	30136-00074-01	2
A23	33499-00018-01	1
A24	30125-00019-01	1
A25	33126-00003-01	2
A26	33580-00066-00	2

A27	20135-00431-00	1
A28	33015-00011-01	1
A29	20196-00086-01	1
A30	20196-00088-01	1
A31	31002-00046-00	1
A32	30101-00398-00	2
A33	20217-00038-00	1

LISTE DES PIECES - DEFPRO 10000

DEFPRO 10000 - Alternateur

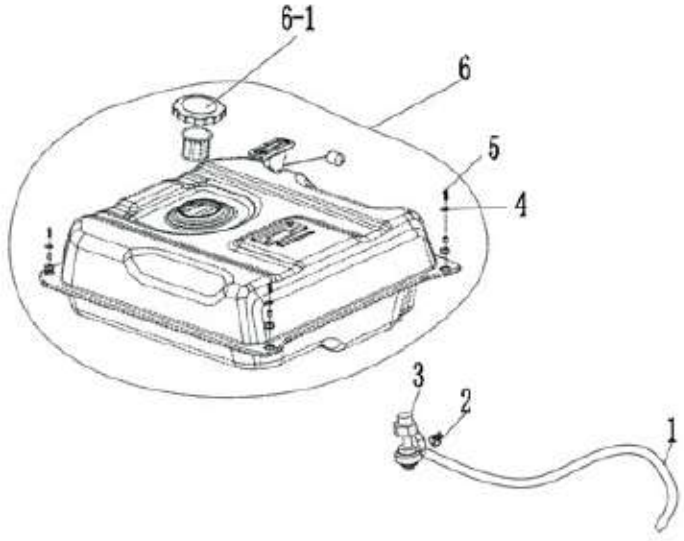
B



B1	30101-00274-01	2
B2	33082-00163-00	1
B3	30101-00275-01	5
B4	20044-00029-01	1
B5	20107-00018-00	1
B6	20183-00015-00	1
B7	30101-00502-00	1
B8	30136-00016-01	1
B9	30101-00090-01	4
B10	33085-00058-00	1
B11	20029-11620-00	1
B11-1	20256-02345-00	1
B11-2	20046-06010-00	1

DEFPRO 10000 - Réservoir

C

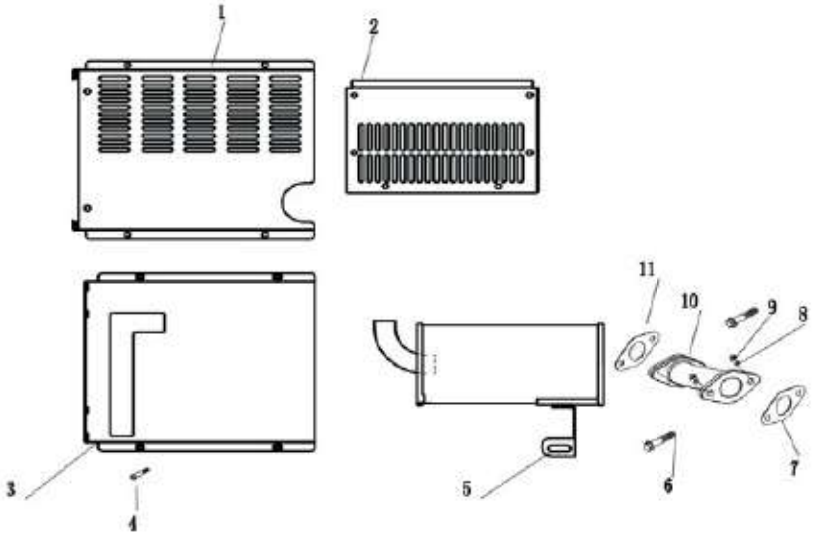


C1	34023-00004-00	1
C2	34024-00022-00	1
C3	20133-00002-00	1
C4	30136-00074-01	1
C5	30101-00407-02	1
C6	20130-00124-12	1
C6-1	20131-00014-00	1

LISTE DES PIECES - DEFPRO 10000

DEFPRO 10000 - Echappement

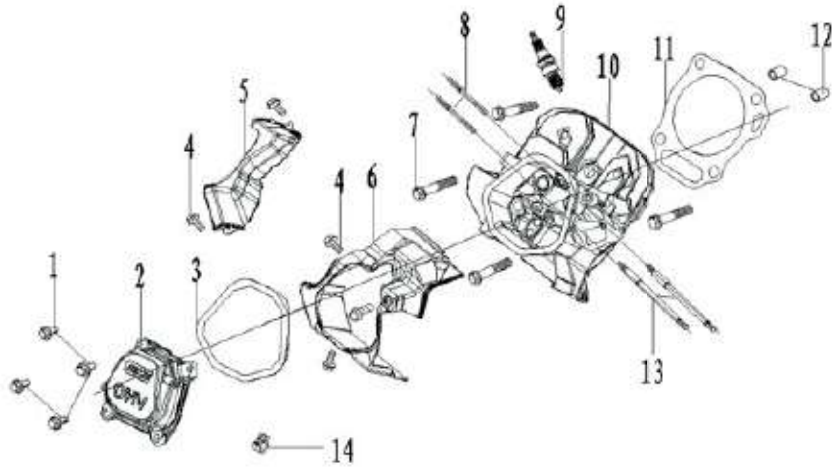
D



D1	33014-00067-00	1
D2	33014-00073-00	1
D3	33014-00061-00	1
D4	30101-00398-00	10
D5	20202-00104-01	1
D6	30101-00367-01	1
D7	33048-00093-00	2
D8	30139-00037-01	1
D9	30121-00041-00	1
D10	33339-00823-00	1
D11	33048-00094-00	2

DEFPRO 10000 - Culasse et cylindre

E

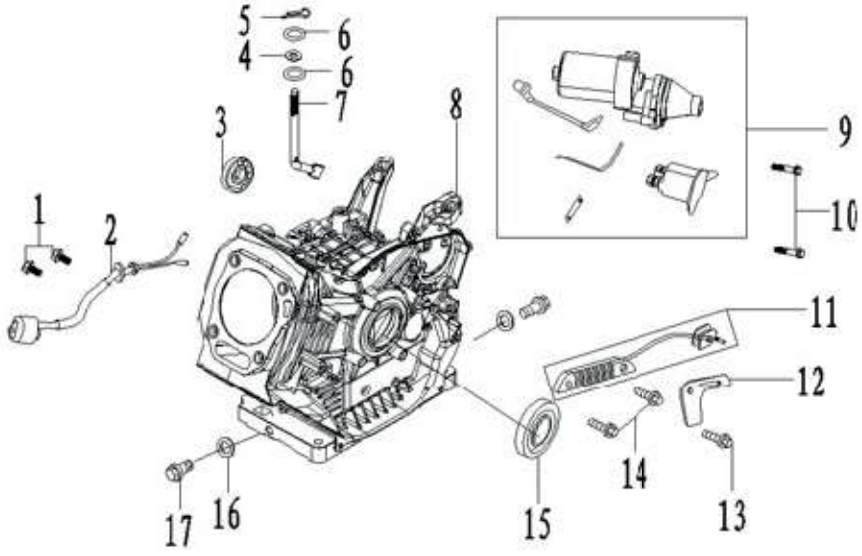


E1	30101-00071-01	4
E2	20021-00018-00	1
E3	33048-00154-00	1
E4	30101-00277-00	5
E5	34021-00014-01	1
E6	34021-00062-01	1
E7	30101-00289-01	4
E8	30110-00027-01	2
E9	20027-00011-00	1
E10	20023-00049-00	1
E11	33048-00036-00	1
E12	34006-00007-00	2
E13	30110-00020-01	2
E14	34024-00056-00	1
E15	34023-00074-01	1

LISTE DES PIECES - DEFPRO 10000

DEFPRO 10000 - Carter

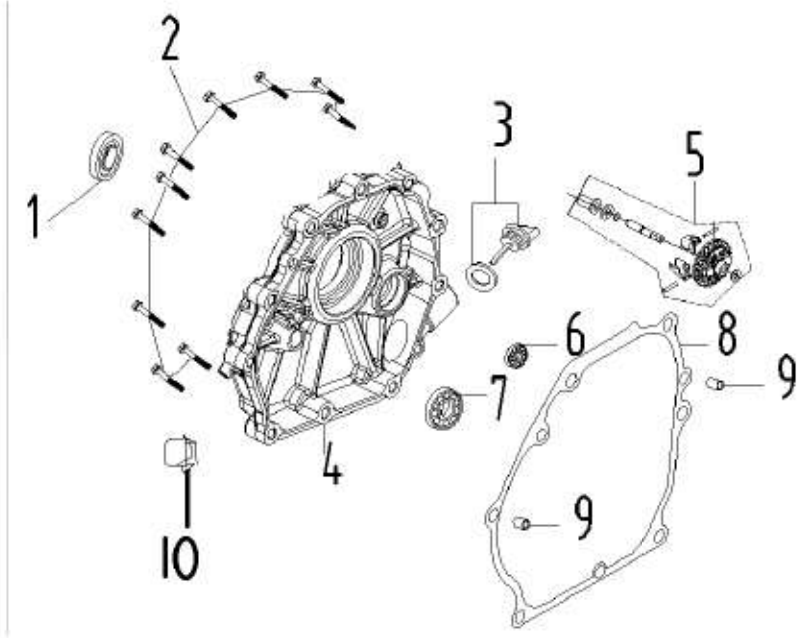
F



F1	30101-00277-00	2
F2	33247-00010-01	1
F3	30141-00112-00	1
F4	34007-00002-00	1
F5	34006-00017-00	1
F6	30136-00095-00	2
F7	34026-00005-01	1
F8	34011-00070-00	1
F9	20149-00009-01	1
F10	30101-00279-00	2
F11	20009-00027-01	1
F12	33593-00007-01	1
F13	30101-00281-00	1
F14	30101-00284-00	2
F15	34007-00012-00	1
F16	30136-00080-01	2
F17	30101-00514-01	2

DEFPRO 10000 - Couvercle de carter

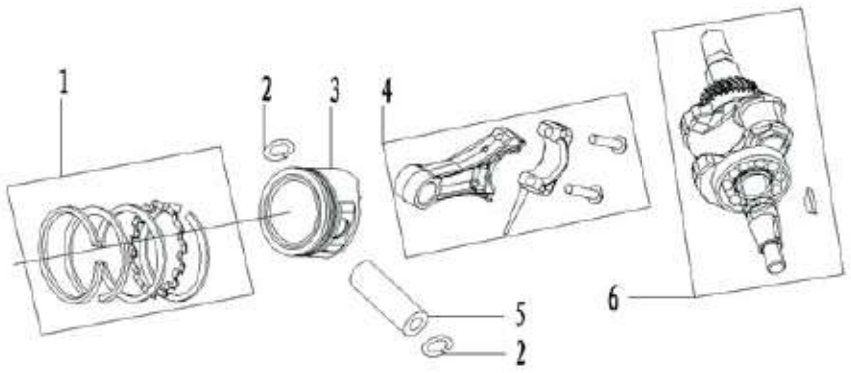
G



G1	34007-00012-00	1
G2	30101-00280-00	10
G3	20026-00004-02	1
G4	33129-00020-00	1
G5	20013-00004-01	1
G6	30141-00112-00	1
G7	30141-00118-00	1
G8	33048-00066-00	1
G9	34006-00001-00	2
G10	20026-00019-01	1

DEFPRO 10000 - Piston

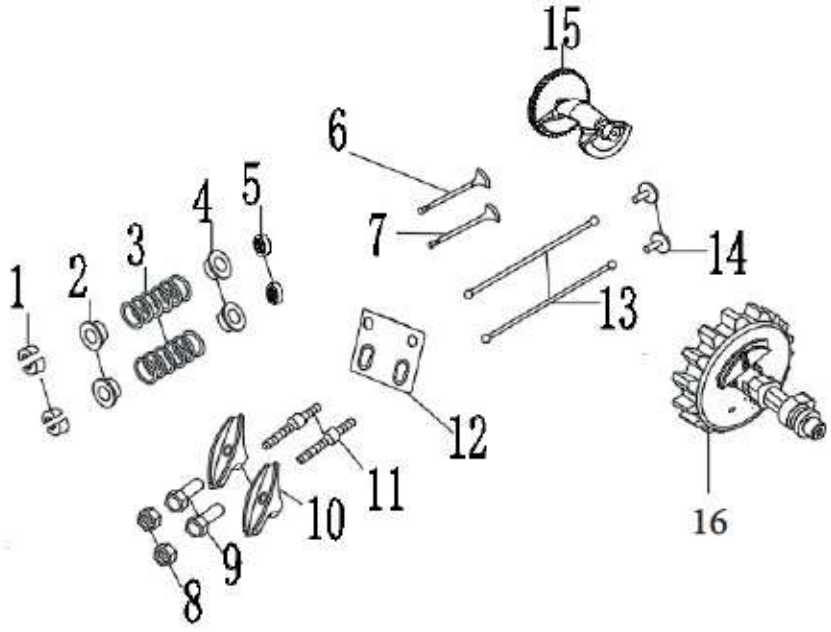
H



H1	20084-00011-00	1
H2	30150-00023-00	2
H3	34004-00018-00	1
H4	20008-00009-00	1
H5	34006-00015-00	1
H6	20011-00063-00	1

DEFPRO 10000 - Arbre à cames

I

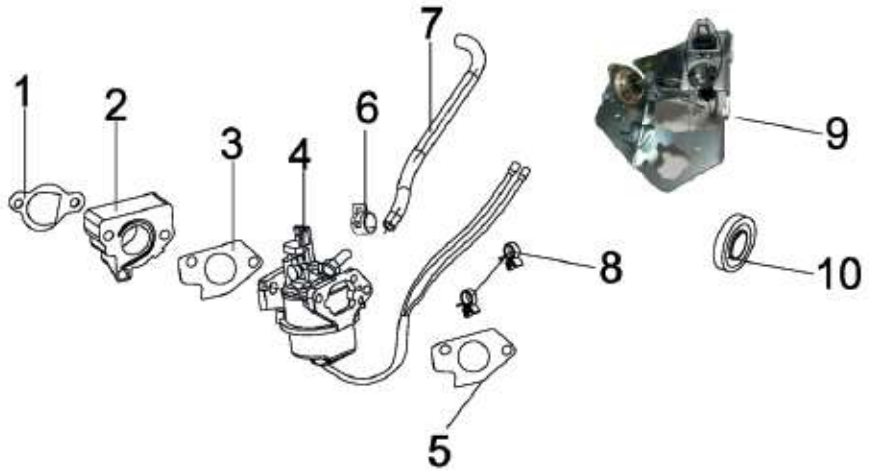


I1	34016-00009-00	4
I2	34016-00005-00	2
I3	34015-00023-00	2
I4	34016-00008-00	2
I5	34007-00001-01	2
I6	34013-00034-00	1
I7	34013-00080-00	1
I8	30121-00034-01	2
I9	30134-00005-01	2
I10	34019-00005-00	2
I11	30110-00033-01	2
I12	34017-00008-00	1
I13	34020-00010-00	2
I14	34008-00006-00	2
I15	34033-00008-00	1
I16	20012-00015-00	1

LISTE DES PIECES - DEFPRO 10000

DEFPRO 10000 - Carburateur

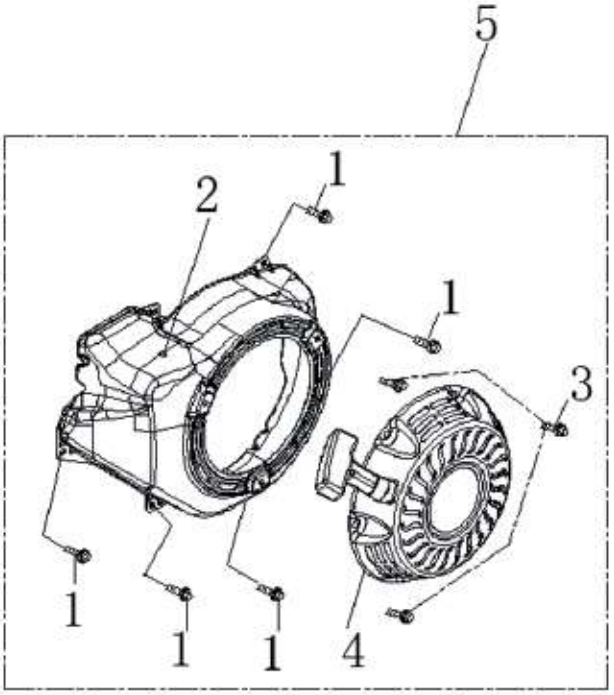
J



J1	33048-00053-00	1
J2	34012-00013-01	1
J3	33048-00078-00	1
J4	20024-00106-00	1
J5	33048-00047-00	1
J6	34024-00002-00	1
J7	34023-00004-01	0.44m
J8	34024-00008-01	1
J9	20030-00004-02	1
J10	33015-00040-01	1

DEFPRO 10000 - Lanceur manuel

K

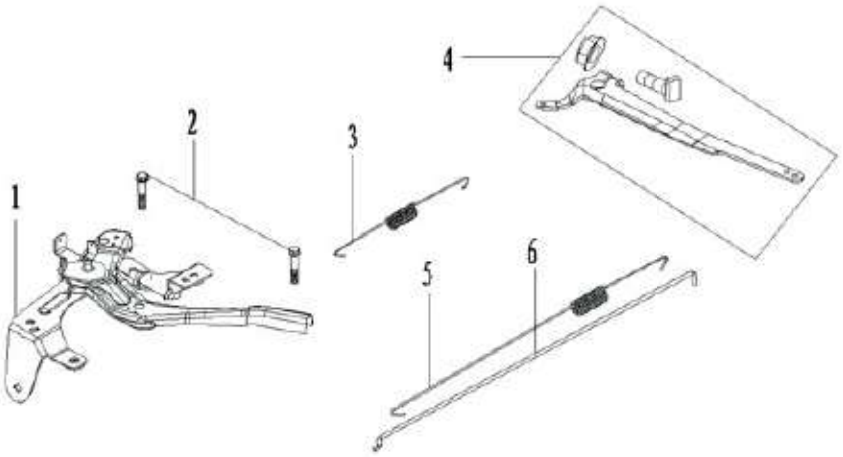


K1	30101-00070-00	5
K2	70010-00824-00	1
K3	30101-00337-00	3
K4	20034-00030-00	1
K5	20010-00106-34	1

LISTE DES PIECES - DEFPRO 10000

DEFPRO 10000 - Régulateur

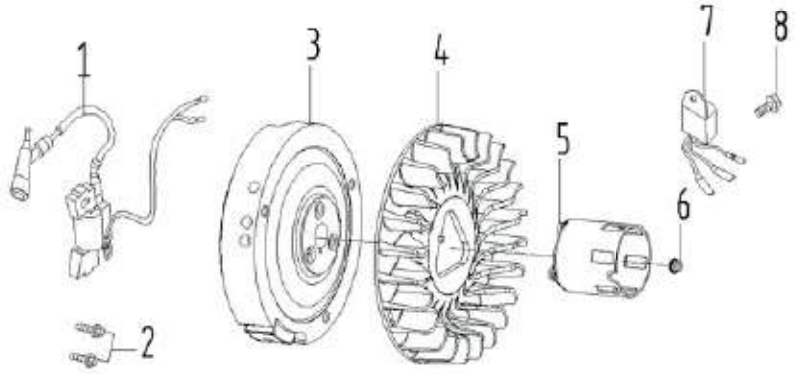
L



L1	20022-00018-01	1
L2	30101-00281-00	2
L3	34015-00020-01	1
L4	34025-00007-01	1
L5	34015-00010-00	1
L6	34026-00008-01	1

DEFPRO 10000 - Volant moteur

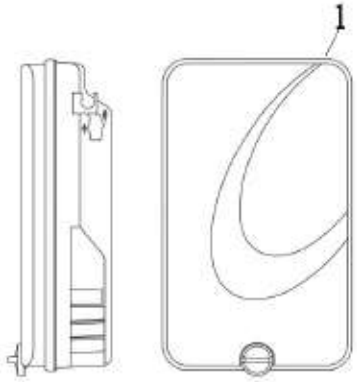
M



M1	20028-00030-01	1
M2	30101-00283-00	2
M3	20051-00020-00	1
M4	33155-00042-00	1
M5	34022-00008-01	1
M6	30125-00013-00	1
M7	33246-00003-01	1
M8	30101-00283-00	1

DEFPRO 10000 - Filtre à air

N

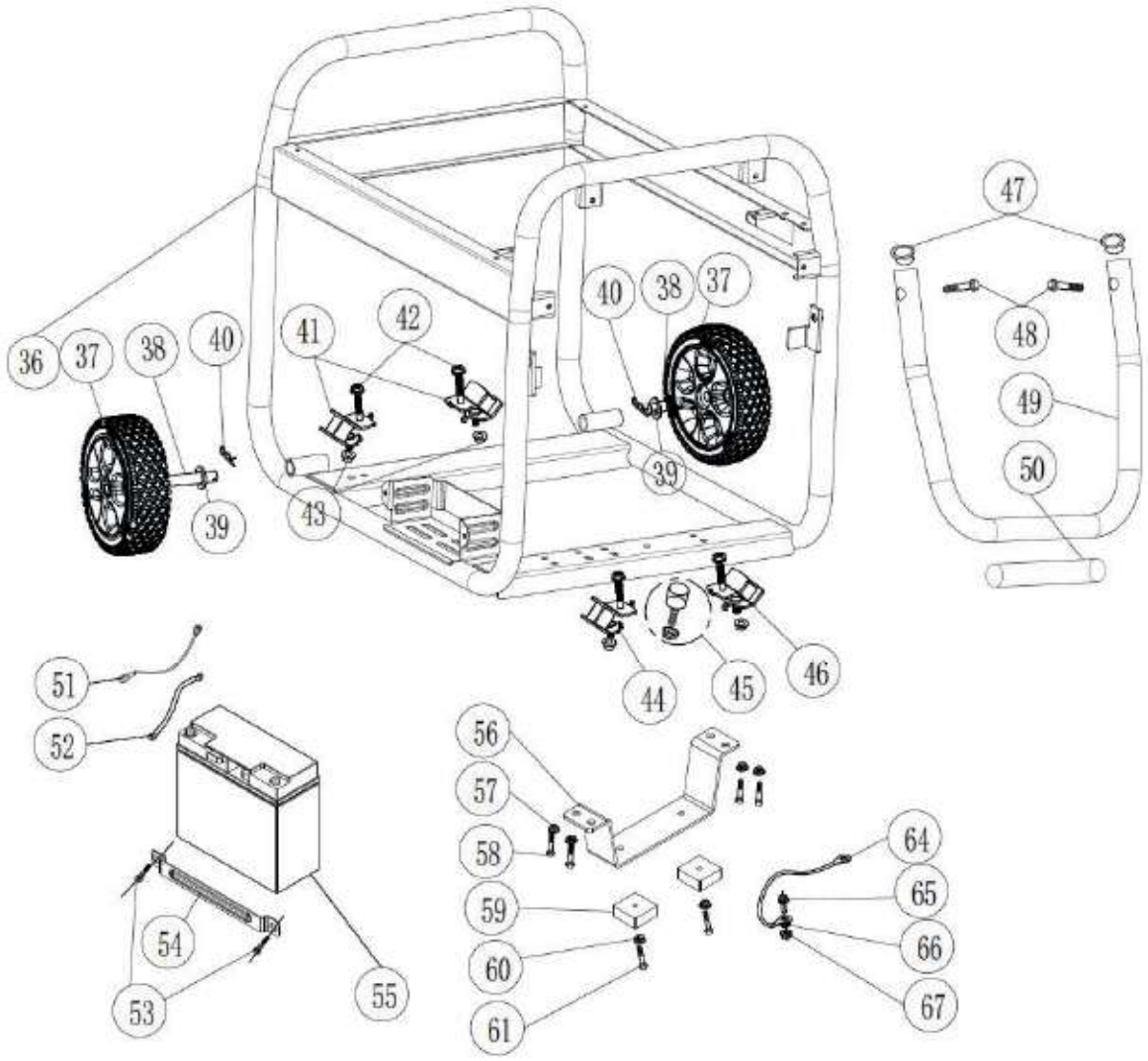


N1	20025-00083-01	1

LISTE DES PIECES - DEFPRO 12000

DEFPRO 12000 - Général

A



A36	20090-01507-00	1
A37	20134-00068-01	2
A38	34031-00025-01	2
A39	30136-00086-01	2
A40	34006-00020-01	2
A41	34030-00104-01	2
A42	30125-00026-01	4
A43	30125-00023-02	4
A44	34030-00104-01	1
v45	34030-00009-01	1
A46	34030-00104-01	1

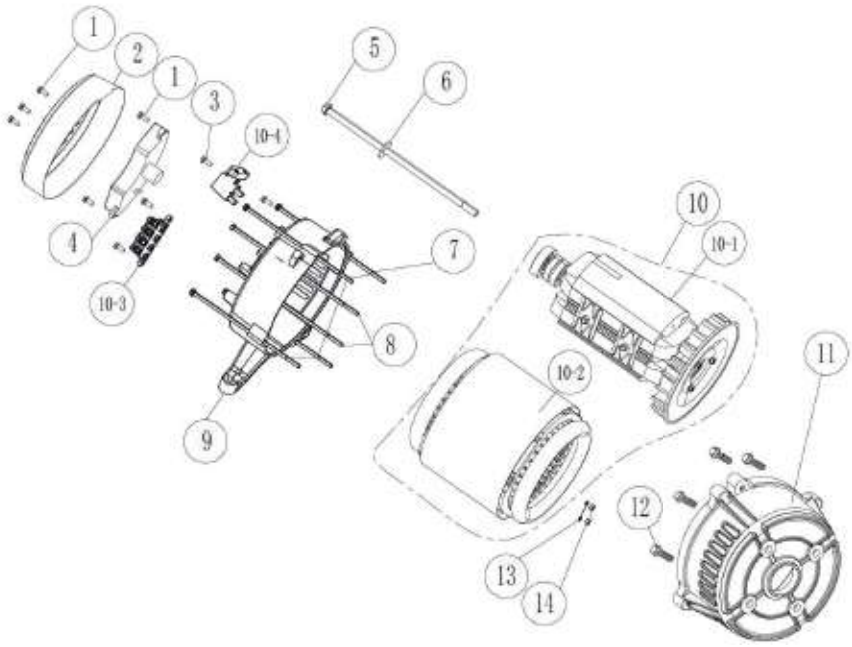
A47	33126-00008-01	2
A48	33580-00035-01	2
A49	20135-00068-00	1
A50	33015-00012-02	1
A51	20196-00086-01	1
A52	20196-00087-01	1
A53	30101-00398-00	4
A54	20217-00038-00	1
A55	31002-00046-00	1
A56	20014-00058-00	1
A57	30125-00023-02	4

A58	30101-00355-01	4
A59	34030-00079-01	2
A60	30125-00019-01	2
A61	30101-00405-01	2
A64	20196-00126-01	1
A65	30101-00398-00	1
A66	33301-00010-01	1
A67	30125-00019-01	1

LISTE DES PIECES - DEFPRO 12000

DEFPRO 12000 - Alternateur

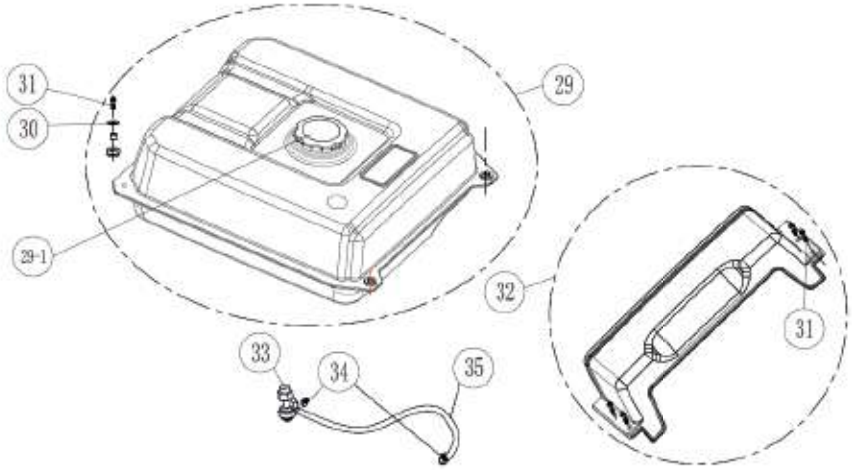
B



B1	30101-00275-01	8
B2	33082-00235-00	1
B3	30101-00274-01	1
B4	20044-00081-01	1
B5	30101-00113-01	1
B6	30136-00127-00	1
B7	30101-00090-01	4
B8	30101-00624-01	2
B9	33085-00060-00	1
B10	20029-10605-00	1
B10-1	20256-02161-00	1
B10-2	20046-07011-00	1
B10-3	20107-00024-00	1
B10-4	20183-00017-00	1
B11	33191-00023-00	1
B12	30101-00511-01	4
B13	30139-00005-01	2
B14	30128-00008-01	2

DEFPRO 12000 - Réservoir

C

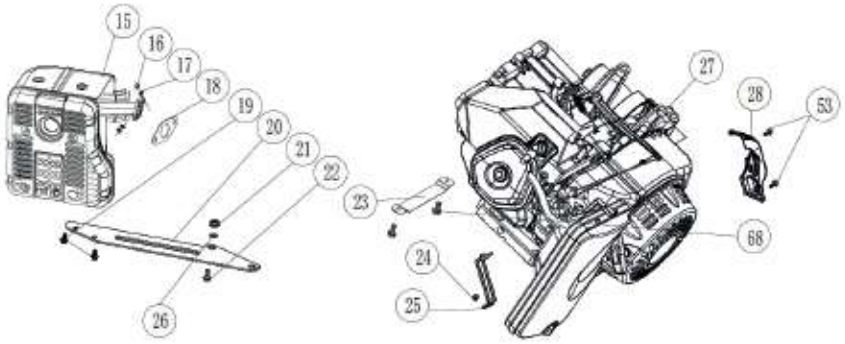


C29	20130-00364-05	1
C29-1	20131-00014-00	1
C30	30136-00074-01	4
C31	30101-00407-02	8
C32	33014-00153-01	1
C33	20133-00002-00	1
C34	34024-00002-01	2
C35	34023-00004-01	0.26m

LISTE DES PIECES - DEFPRO 12000

DEFPRO 12000 - Echappement

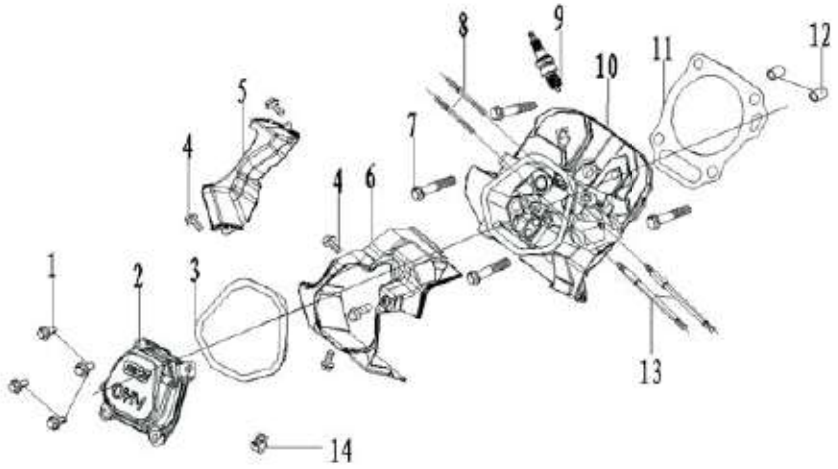
D



15	20202-00647-00	1
16	30121-00007-01	2
17	30139-00036-01	2
18	33048-00093-00	1
19	30101-00341-02	2
20	20249-00193-00	1
21	30125-00023-02	1
22	30101-00369-02	1
23	20249-00144-00	1
24	30125-00019-01	1
25	33499-00018-01	1
26	30136-00120-01	1
27	20260-07184-00	1
28	20184-00007-01	1
53	30101-00398-00	2
68	30101-00338-00	2

DEFPRO 12000 - Culasse et cylindre

E

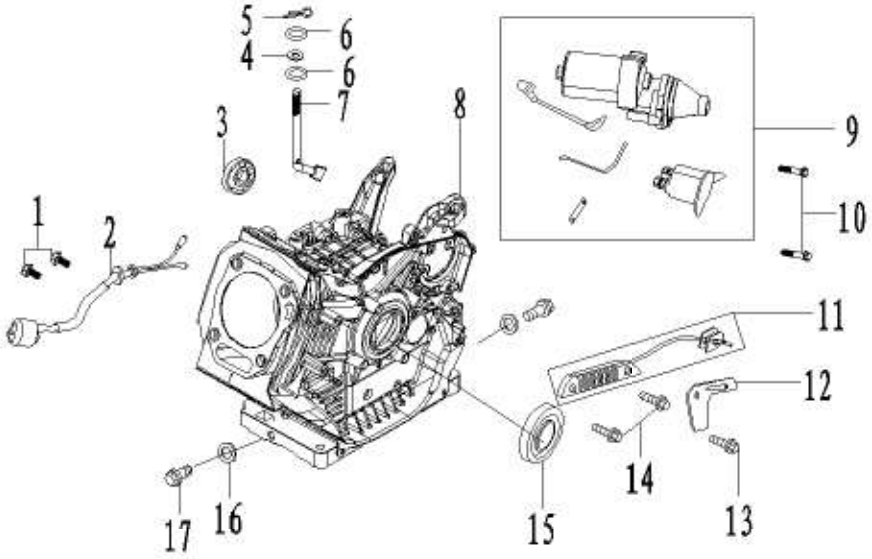


E1	30101-00071-01	4
E2	20021-00018-00	1
E3	33048-00154-00	1
E4	30101-00277-00	5
E5	34021-00014-01	1
E6	34021-00062-01	1
E7	30101-00289-01	4
E8	30110-00027-01	2
E9	20027-00011-00	1
E10	20023-00049-00	1
E11	33048-00036-00	1
E12	34006-00007-00	2
E13	30110-00020-01	2
E14	34024-00056-00	1
E15	34023-00074-01	1

LISTE DES PIECES - DEFPRO 12000

DEFPRO 12000 - Carter

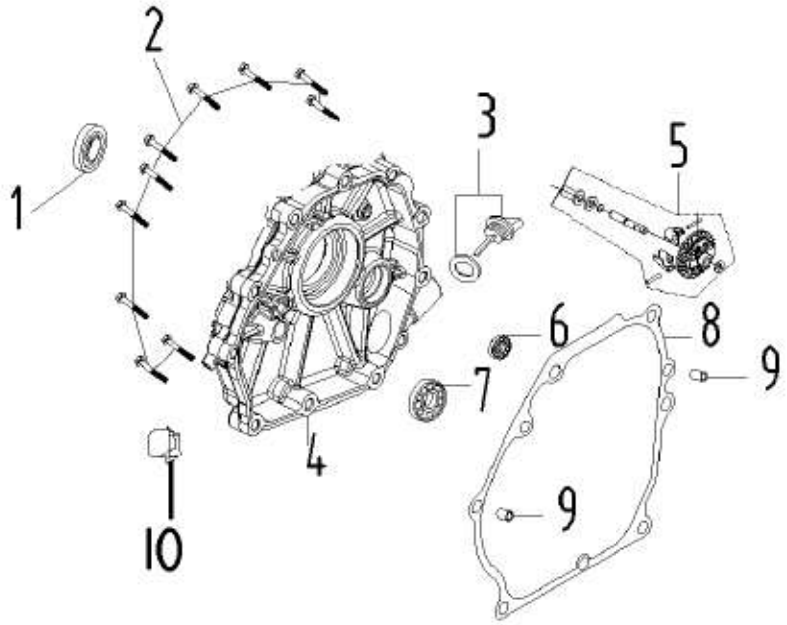
F



F1	30101-00277-00	2
F2	33247-00010-01	1
F3	30141-00112-00	1
F4	34007-00002-00	1
F5	34006-00017-00	1
F6	30136-00095-00	2
F7	34026-00005-01	1
F8	34011-00070-00	1
F9	20149-00009-01	1
F10	30101-00279-00	2
F11	20009-00027-01	1
F12	33593-00007-01	1
F13	30101-00281-00	1
F14	30101-00284-00	2
F15	34007-00012-00	1
F16	30136-00080-01	2
F17	30101-00514-01	2

DEFPRO 102000 - Couvercle de carter

G

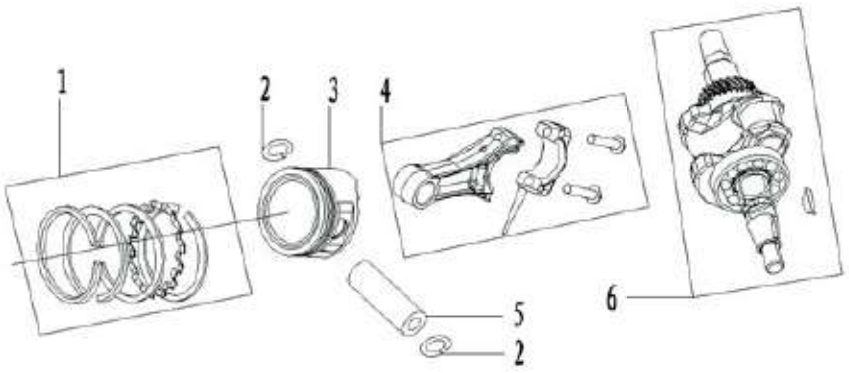


G1	34007-00012-00	1
G2	30101-00280-00	10
G3	20026-00004-02	1
G4	33129-00020-00	1
G5	20013-00004-01	1
G6	30141-00112-00	1
G7	30141-00118-00	1
G8	33048-00066-00	1
G9	34006-00001-00	2
G10	20026-00019-01	1

LISTE DES PIECES - DEFPRO 12000

DEFPRO 12000 - Piston

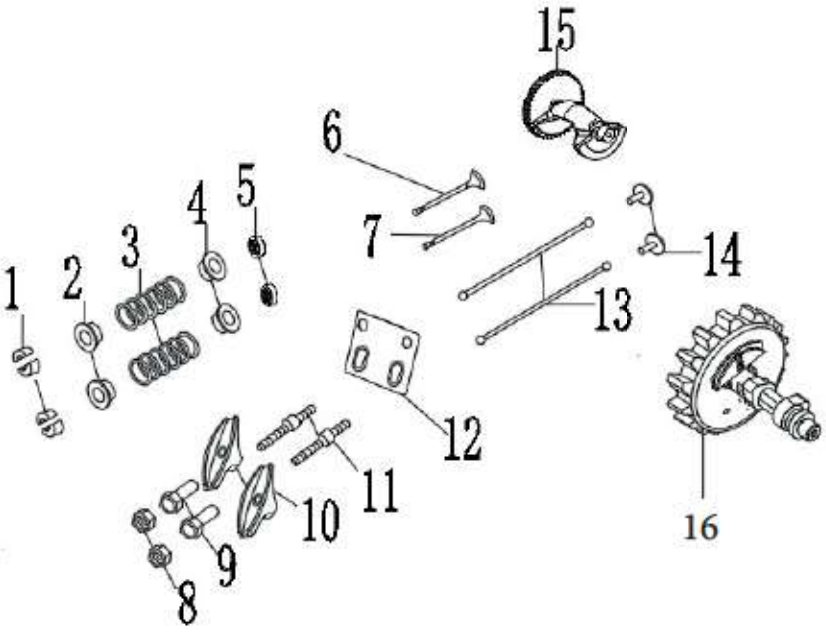
H



H1	20084-00011-00	1
H2	30150-00023-00	2
H3	34004-00018-00	1
H4	20008-00009-00	1
H5	34006-00015-00	1
H6	20011-00063-00	1

DEFPRO 12000 - Arbre à cames

I

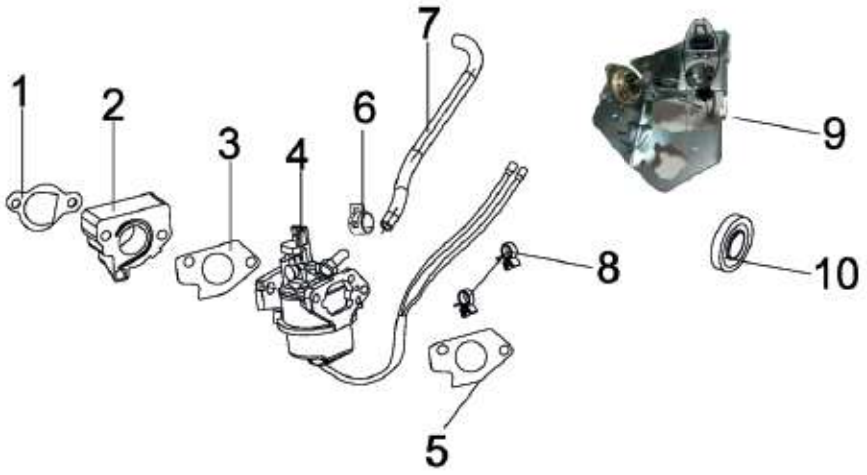


I1	34016-00009-00	4
I2	34016-00005-00	2
I3	34015-00023-00	2
I4	34016-00008-00	2
I5	34007-00001-01	2
I6	34013-00034-00	1
I7	34013-00080-00	1
I8	30121-00034-01	2
I9	30134-00005-01	2
I10	34019-00005-00	2
I11	30110-00033-01	2
I12	34017-00008-00	1
I13	34020-00010-00	2
I14	34008-00006-00	2
I15	34033-00008-00	1
I16	20012-00015-00	1

LISTE DES PIECES - DEFPRO 12000

DEFPRO 12000 - Carburateur

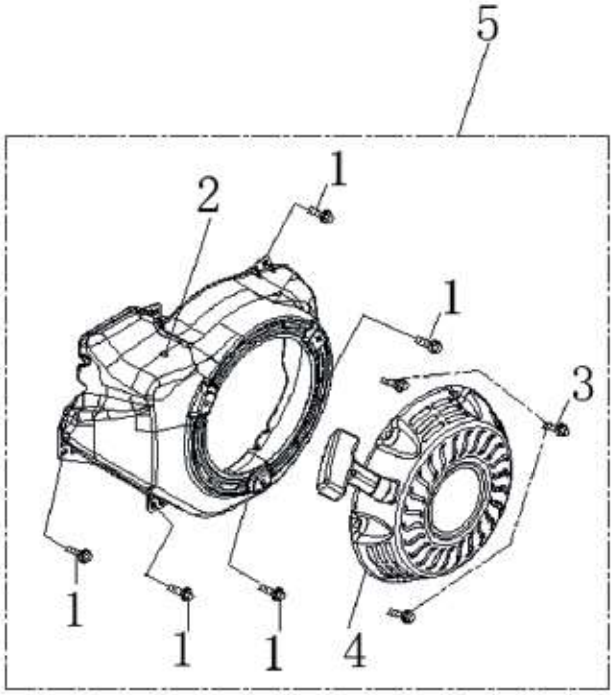
J



J1	33048-00053-00	1
J2	34012-00013-01	1
J3	33048-00078-00	1
J4	20024-00106-00	1
J5	33048-00047-00	1
J6	34024-00002-00	1
J7	34023-00004-01	0.44m
J8	34024-00008-01	1
J9	20030-00004-02	1
J10	33015-00040-01	1

DEFPRO 12000 - Lanceur manuel

K

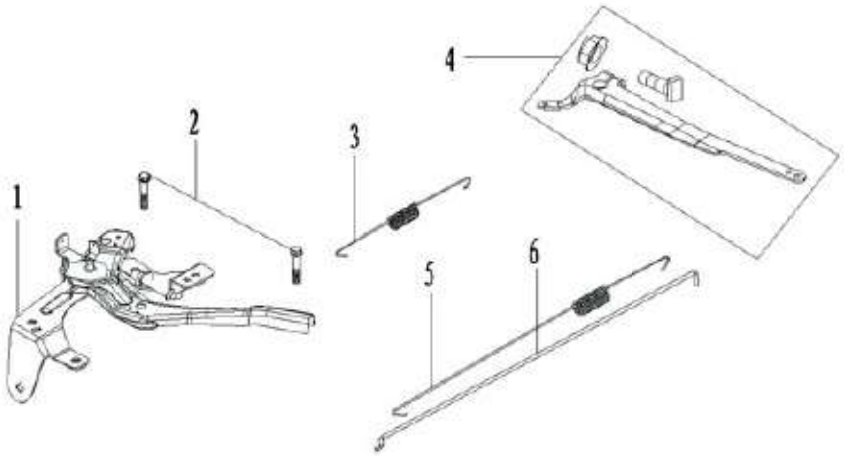


K1	30101-00070-00	5
K2	70010-00824-00	1
K3	30101-00337-00	3
K4	20034-00030-00	1
K5	20010-00106-34	1

LISTE DES PIECES - DEFPRO 12000

DEFPRO 12000 - Régulateur

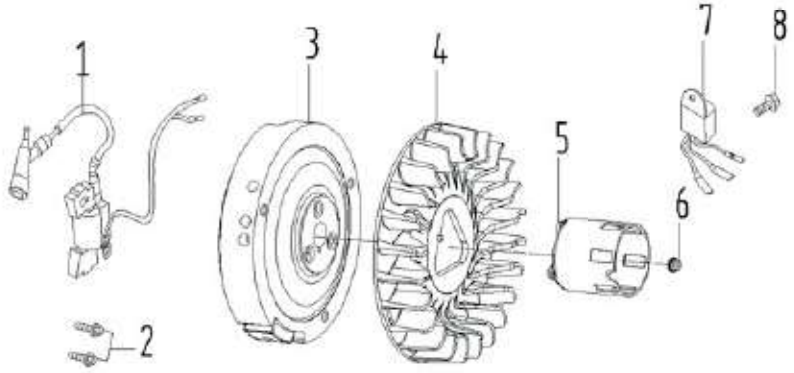
L



L1	20022-00018-01	1
L2	30101-00281-00	2
L3	34015-00020-01	1
L4	34025-00007-01	1
L5	34015-00010-00	1
L6	34026-00008-01	1

DEFPRO 12000 - Volant moteur

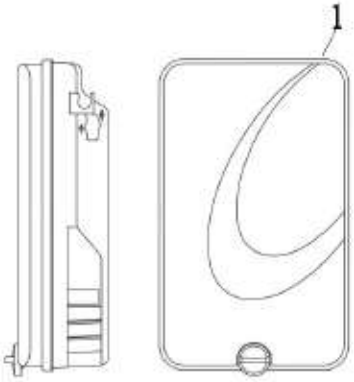
M



M1	20028-00030-01	1
M2	30101-00283-00	2
M3	20051-00020-00	1
M4	33155-00042-00	1
M5	34022-00008-01	1
M6	30125-00013-00	1
M7	33246-00003-01	1
M8	30101-00283-00	1

DEFPRO 12000 - Filtre à air

N



N1	20025-00083-01	1

SCHÉMA ÉLECTRIQUE - DEFPRO 10000

DEFPRO 10000

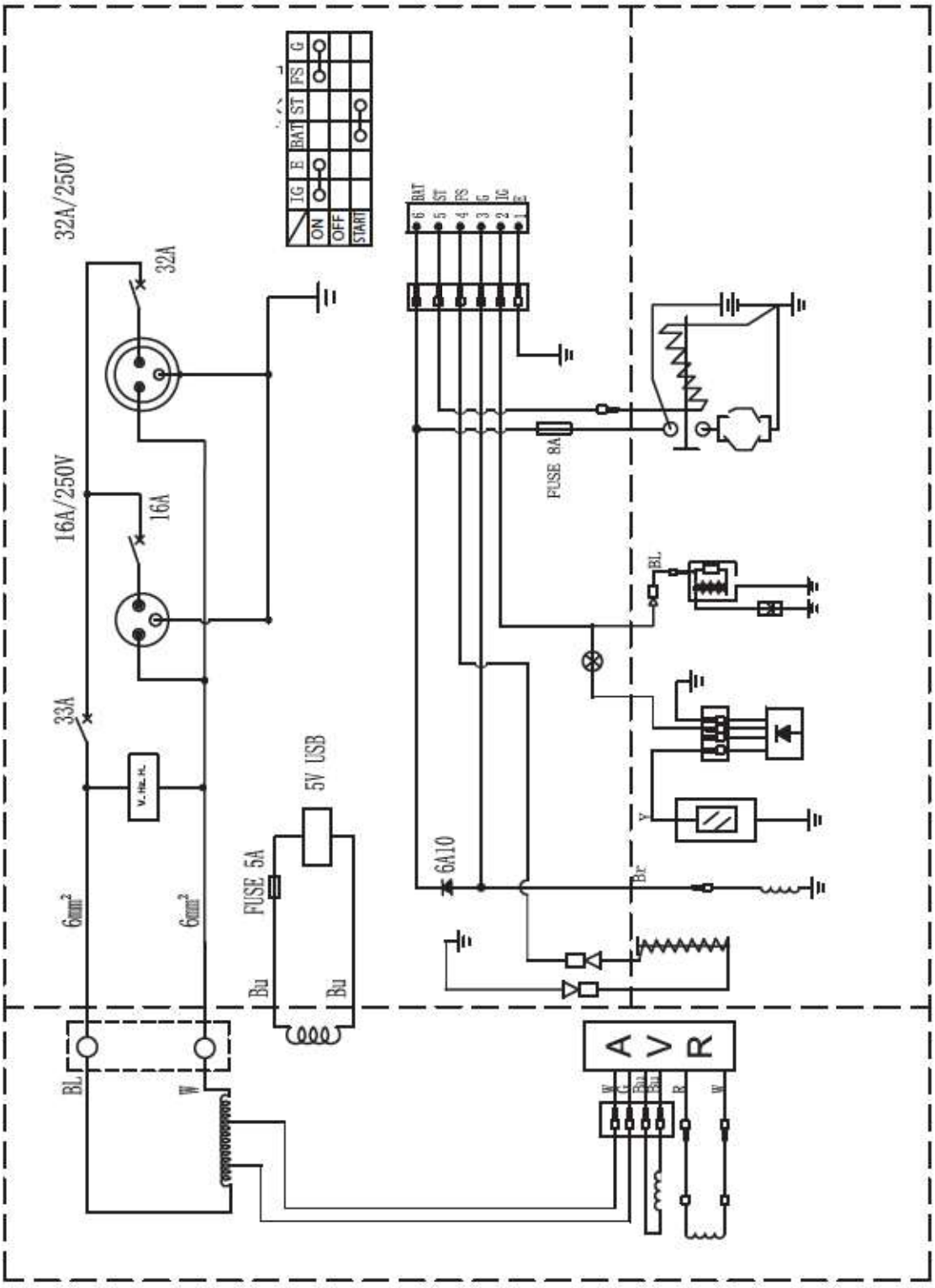
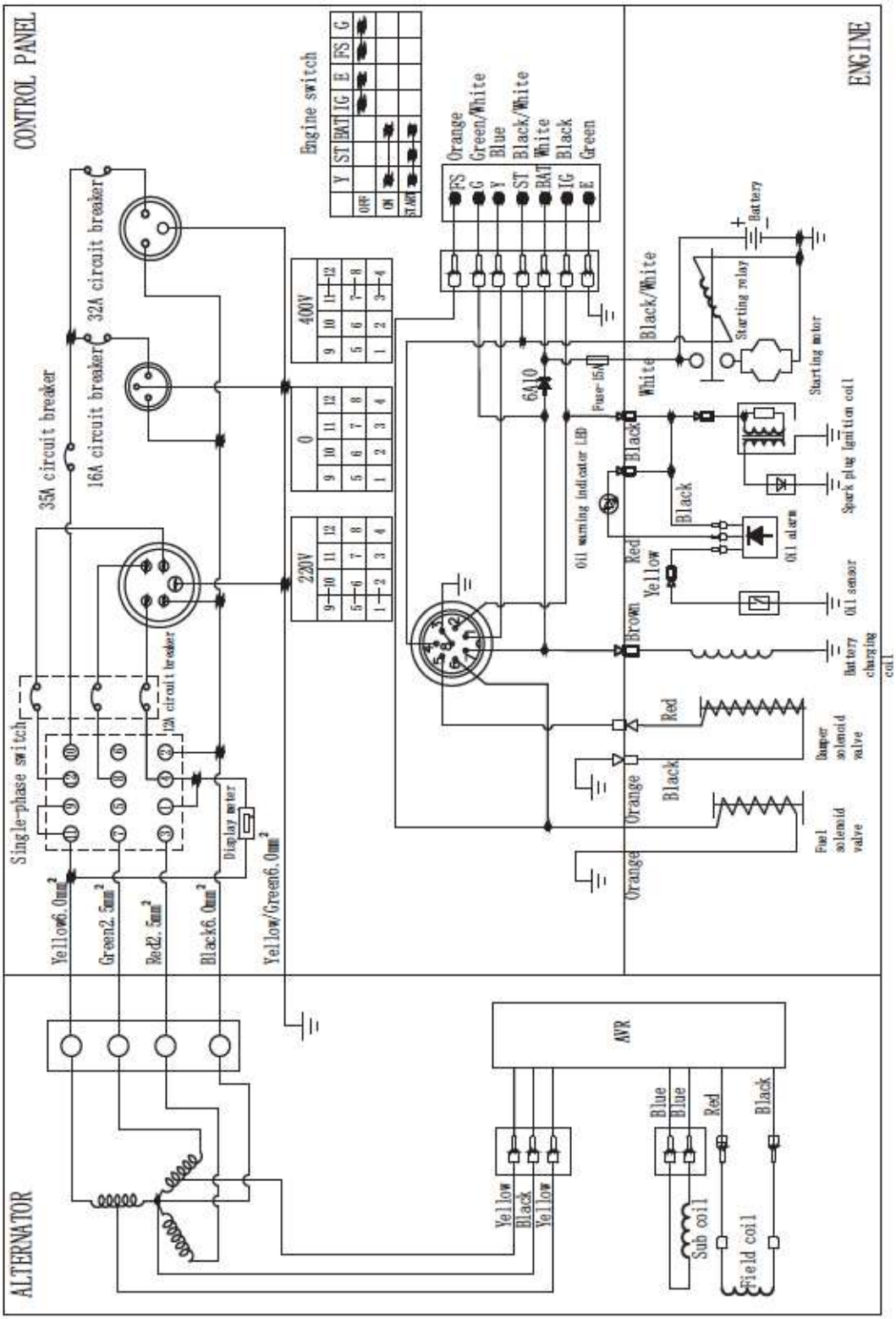


SCHÉMA ÉLECTRIQUE - DEFPRO 12000

DEFPRO 12000



NOTES

CARNET D'ENTRETIEN

RÉFÉRENCE	TYPE D'ENTRETIEN	DATE	OBSERVATIONS
	MOTEUR - 20 heures		
	MOTEUR - 70 heures		
	MOTEUR - 120 heures		
	MOTEUR - 220 heures		
	MOTEUR - 320 heures		
	MOTEUR - 420 heures		
	MOTEUR - 520 heures		
	MOTEUR - 620 heures		
	MOTEUR - 720 heures		

NOTES

DEF'PRO

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

La société DOMAC déclare que les produits mentionnés ci-dessous :

• GROUPES ELECTROGÈNE : DEFPRO 10000 / DEFPRO 12000

Sont conformes aux exigences des directives européennes suivantes :

2006/42/CE : sécurité machines
2014/35/UE : sécurité éléctrique basse tension
2016/1628/UE : Emissions polluantes
2014/30/UE : Compatibilité électro magnetique
2000/14/CE : Emissions sonores
2011/65/UE et 2015/863 : DEEE et ROHS concernant les substances dangereuses proscrite

et évalué selon les normes applicables en vigueur suivantes :

EN ISO 8528-13 : 2016 : Groupes électrogènes entrainés par moteurs alternatifs à combustion interne – sécurité
ISO 8528 (1 à 8) : 2016 : Groupes électrogènes à courant alternatif entraînés par moteurs alternatifs à combustion interne
ISO 3744 : 1995 : Détermination des niveaux de puissance acoustique
EN 55012 : 2007/A1 : 2009 : Véhicules, bateaux et moteurs à combustion interne - Caractéristiques de perturbation radioélectrique - Limites et méthodes de mesure pour la protection des récepteurs extérieurs
EN 61000-6-1 : 2019 : Compatibilité électromagnétique

Réf	Procédure de mise en conformité à la directive 2000/14/CE : annexe VI. Références de l'organisme notifié :	Puissance assignée COP	Niveau de puissance acoustique mesuré LWAm :	Niveau de puissance acoustique garanti LWAg :
DEFPRO 10000	**VERICERT srl** - Certificazioni e Verifiche ORGANISMO NOTIFICATO EUROPEO N. 1878 Via L. Masotti 5 - 48124Fornace Zarattini-Ravenna - Italy Tel. +39 0544/501951 - Fax +39 0544/467220	*7,5 kW*	*95 dB(A)*	*97 dB(A)*
DEFPRO 12000	**VERICERT srl** - Certificazioni e Verifiche ORGANISMO NOTIFICATO EUROPEO N. 1878 Via L. Masotti 5 - 48124Fornace Zarattini-Ravenna - Italy Tel. +39 0544/501951 - Fax +39 0544/467220	*8,0 kW*	*94 dB(A)*	*97 dB(A)*

Dossiers techniques disponibles
auprès de Monsieur Patrice LE PONNER

Vierzon 15/03/2023

Philippe BORIES
Président Directeur Général - Chairman and managing director

CE

importé par :

DOMAC
53, route de Foëcy - Zi des Forges
18100 VIERZON - France

FR 22 PAP

Made in PRC